

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ETRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

216^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

APRÈS LE CONGRÈS DE MARSEILLE

M. Mendès-France cherche à consolider sa majorité

Jusqu'à présent, M. Mendès-France a dû sa réputation à la manière dont il a abordé certains problèmes de politique extérieure et économique. Mais, en France, un président du conseil n'est jamais sûr du lendemain, s'il ne dispose pas au parlement d'une majorité stable. Sous la Quatrième République, une majorité de cette nature est encore plus difficile à obtenir que sous la Troisième, ce qui n'est pas peu dire.

Aussi M. Mendès-France a-t-il beau avoir l'audace du pays réel, comme l'a eue avant lui M. Pinay : une grande partie de ses efforts doit consister à trouver auprès des groupes un soutien qui ne lui fasse pas défaut à la moindre occasion.

Les majorités sur lesquelles s'est appuyé le président du conseil depuis son arrivée au pouvoir sont différentes les unes des autres. Au vote d'investiture, il avait obtenu l'appui communiste, mais l'on sait qu'il n'en tint pas compte dans ses calculs, ce qui était au demeurant naturel, car il eût été inconcevable que le chef du gouvernement de la France dépendît du bon vouloir du parti de l'étranger.

Par la suite, cet appui lui fut retiré et sa majorité s'amenuisa. Puis M. Mendès-France retrouva de nouveaux les voix communistes lors du vote sur la C.E.D., mais cette fois ces voix contribuèrent bel et bien à faire échouer une formule que le gouvernement se refusait de parer. On s'en offusqua à juste titre, les communistes étant devenus de ce fait et pour un temps les arbitres de la politique extérieure française. Eux, les gens de Moscou, disaient leur mot (un mot qui se révéla déterminant, en dépit de ses acrobaties arithmétiques auxquelles on se livra à l'hôtel Matignon) dans une affaire interne du bloc occidental !

Heureusement, à Londres, une solution de remplacement fut imaginée. Les communistes gagnèrent de nouveau l'opposition. Et, si l'on se réfère à de récentes déclarations de M. Casanova, l'un de leurs secrétaires généraux, ils vont déclencher désormais une ardente campagne : tout sera bon pour rendre caducs les accords de Londres.

Le gouvernement devra en conséquence veiller au grain, il devra se montrer d'autant plus vigilant qu'à la Chambre le vote a été assorti de tant de réserves, par les porte-parole de certains groupes, que M. Mendès-France doit de nouveau livrer bataille, au cours des négociations diplomatiques qui se déroulent cette semaine, pour que les Alliés tiennent compte des divers vœux exprimés à l'Assemblée nationale. S'il y réussira, sans que soit donnée l'impression que la France cherche à fausser compagnie au bloc occidental, c'est une autre question, une question encore ouverte.

Mais tout cela démontre que le président du conseil a bel et bien besoin d'une majorité parlementaire cohérente et c'est à la trouver qu'il s'est employé, utilisant le court répit qui lui a été accordé en politique internationale pendant une dizaine de jours. D'abord, M. Mendès-France a failli connaître d'assez grosses difficultés dans son propre parti, le parti radical. Il est vrai que, dans ce groupe, il a toujours été considéré et s'est toujours con-

sidéré lui-même comme un franc-tireur. Jusqu'à son accession au pouvoir, il a plus d'une fois voté contre ses amis politiques, lesquels ont partagé les responsabilités de tous les cabinets précédents et, de ce fait, il s'est attiré d'assez solides inimitiés.

Son adversaire principal, au groupe radical, était M. Léon Martinand-Desplat, ancien ministre de l'intérieur et président de la commission administrative du parti, le poste le plus important de cette formation politique. Au congrès de Marseille, M. Mendès-France a eu l'habileté de ne pas heurter de front M. Martinand-Desplat qui soutenait certains « anciens » influents du radicalisme, comme les ex-présidents du conseil René Mayer, Henri Queuille et André Marie, et de ne pas patronner M. Ed. Daladier qui, désireux de redorer son blason un peu terni par les événements, brigait la présidence du parti. M. Martinand-Desplat a finalement été réélu de justesse cependant que M. Mendès-France, exaltant l'œuvre accomplie par son ministère, devenait l'arbitre entre les factions, l'homme fort et nouveau du parti radical, avec la bénédiction du vénérable Edouard Herriot. Le président du conseil semble donc, provisoirement tout au moins, avoir rétabli l'unité de son propre groupe parlementaire.

Côté socialiste, il a fallu manœuvrer tout autant. La S. F. I. O. française était devenue, au moment de l'affaire de la C. E. D., un véritable panier de crabes. Des députés comme Jules Moch et Daniel Mayer, adversaires de la formule européenne avaient été exclus du groupe par Guy Mollet qui en était partisan. M. Mendès-France, agissant par la bande, donna une satisfaction aux socialistes en relevant les salaires minima. Cela leur permit, en échange,

de voter pour l'accord de Londres et de refaire ainsi leur unité. Mais le président du conseil souhaiterait plus encore : une participation de la S. F. I. O. à son ministère qui lui offrirait désormais celle-ci aux destins gouvernementaux. Il semble qu'on soit en voie de s'y acheminer.

Chez les indépendants et, surtout chez les républicains populaires, l'on se montre plus réservé pour des raisons qui sont connues. Mais M. Mendès-France peut néanmoins compter sur l'appui d'une fraction de modérés toujours plus enclins à « se caser » dans les hauts postes gouvernementaux qu'à maintenir fermes leurs positions doctrinales. Enfin il dispose du soutien des anciens gaullistes dont l'évolution (du temps où ils condamnaient toute collusion avec le « système » à l'époque présente où ils s'installent aux avenues du pouvoir) serait aussi assez curieuse à examiner. Et c'est l'ex-R. P. F., les radicaux et les socialistes qui tendent en dernière analyse à former l'ossature de la majorité souhaitée par M. Mendès-France.

René BRAICHET.

Des poursuites civiles entamées aux Etats-Unis contre les entreprises horlogères américaines et suisses

Voir nos informations en page 11

Une semaine pleine de surprises désagréables pour les Londoniens

Grèves et agitation sociale dans toute la Grande-Bretagne

Notre correspondant de Londres nous écrit :

La semaine qui vient de se terminer a été riche en événements inattendus, et généralement désagréables, pour Londres et son bon peuple. Cela commença le lundi. Ce jour-là, il n'y eut pas de journaux, parce que le conflit portant sur des principes syndicaux, mettant en cause le « Daily Sketch » qui, voici dix-huit mois, décida de changer d'imprimerie (ce qui déclencha une

nelles du « Daily Express » ; le gentleman de Mayfair ne put se livrer à sa lecture favorite, celle des lourdes colonnes de petites annonces qui remplissent toute la première page du « Times » ; et la dactylo qui parcourt chaque matin un long trajet en métro pour arriver à son bureau, n'eut pas son lot d'histoires épiques et les « comics » du « Daily Mirror ».

Les plus ennuyés furent cependant les « bookmakers », car les parieurs



Les grévistes des bus londoniens, hommes et femmes, devaient aussi aller à pied ! On les voit ici défilé.

dispute venimeuse entre deux organisations ouvrières) s'était étendu à toute la presse quotidienne.

Bref, ce jour-là, en dégustant son thé, son pain grillé et ses œufs aux lard, la vieille dame de Kensington fut privée des « news » sensation-

n'ayant pas obtenu les listes des chevaux engagés furent incapables de se livrer à leur spéculation favorite. Dans la rue, les vendeurs de journaux avaient déserté leur poste, et une laconique manchette griffonnée par eux disait : « Sorry, no papers yet ». La presse provinciale, au demeurant, avait été affectée elle aussi,

Lire en dernières dépêches : La situation hier à Londres

mais dans une moindre mesure. Un seul quotidien parut à Londres : le « Daily Worker », organe du parti communiste, qui, le droit de grève étant supprimé en U.R.S.S., n'avait pas suivi le mouvement.

P. HOFSTETTER.

(Lire la suite en 4^{me} page)

Au château de la Celle-Saint-Cloud où rôdent les fantômes de Mmes de Maintenon et de Pompadour

M. Mendès-France discute avec le chancelier Adenauer l'ensemble des rapports FRANCE - ALLEMAGNE

Le statut de la Sarre, le pool des armements, etc., doivent recevoir une solution globale

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Les entretiens Adenauer-Mendès-France ont commencé, hier après-midi, au château de la Celle-Saint-Cloud, où un appartement autrefois occupé par Mme de Maintenon et par la Pompadour a été mis à la disposition du chancelier de la République de Bonn. Qualifié d'extrêmement important, sinon même décisif pour

semble que la diplomatie française n'envisage plus de traiter chacune des questions pendantes séparément, mais bien au contraire, d'essayer de leur trouver une solution d'ensemble.

Il y aurait donc, si les espoirs de M. Mendès-France se matérialisent, non pas une série d'accords ou de compromis sur tel ou tel sujet (et singulièrement, outre la Sarre, celui du « pool » des armements et celui du contrôle démocratique des accords de Bruxelles), mais bien la définition d'un vaste protocole tendant à clarifier, préciser et résoudre l'ensemble des questions qui ont empêché jusqu'ici un rapport durable et sincère entre les deux nations.

et satisfactions légitimes qu'elles sont l'une et l'autre en droit d'attendre dix ans après la fin d'une guerre sans merci.

Pour le moment, une discrétion absolue entoure les conversations qui se sont déroulées entre les deux hommes d'Etat, et les milieux autorisés se bornent simplement à qualifier les travaux de la journée d'hier de « très encourageants ». Selon toute vraisemblance, on pourra y voir plus clair aujourd'hui.

M.-G. G.

Un bel édifice du XVII^{me} siècle

PARIS, 19 (A.F.P.). — A la Celle-Saint-Cloud, M. Mendès-France et M. Adenauer trouveront dans le château le calme nécessaire à leurs négociations.

Ce lieu avait été tenu secret jusqu'à présent. C'est un bel édifice du XVII^{me} siècle. Bâti en 1716, il abrita Louis XIV et Mme de Maintenon, puis la Pompadour l'acheta et y reçut Louis XV.

Plus tard, la grande-duchesse de Luxembourg y séjourna. En 1951, le propriétaire en fit don à l'Etat.

L'avenir des relations franco-allemandes, ces entretiens serviront de prélude à la grande semaine diplomatique de Paris, où, d'abord à quatre, ensuite à neuf, enfin à quatorze (au sein de l'O.T.A.N.), vont être étudiés et définitivement mis en forme les accords de principe récemment paraphés à Londres, relativement au réarmement allemand et à l'entrée de la République fédérale à l'O.T.A.N.

Réarmement Rapports économiques

Le thème des conversations Mendès-France-Adenauer est connu. Il porte d'abord sur la Sarre, ensuite sur l'ensemble des affaires franco-allemandes, envisagées dans la double perspective du réarmement et des rapports économiques.

A la différence, cependant, de ce qui s'était passé avant l'arrivée de M. Mendès-France au pouvoir, il

Discussion « style Mendès-France »

L'idée est à la fois séduisante et ambitieuse. Elle a le mérite d'aller sur-le-champ au fond des choses, et de créer à tout le moins un climat nouveau dans la discussion des négociateurs franco-allemands, restée jusqu'ici infructueuse.

Incontestablement, on retrouve dans cette conception ce qu'on a appelé le « style Mendès-France » de discussion-choc. On souhaite pour le commun bonheur des deux peuples que les entretiens de la Celle-Saint-Cloud soient couronnés de succès, et apportent à la France comme à l'Allemagne les garanties

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE : Nos articles et nos documents d'actualité

EN SIXIÈME PAGE : Reflets de la vie du pays

EN NEUVIÈME PAGE : Le rendez-vous des lectrices

AU CAIRE

Signature de l'accord de Suez

LE CAIRE, 19 (A.F.P.-Reuter). — L'accord anglo-égyptien sur le retrait des troupes britanniques de la zone du canal de Suez a été signé hier soir, à 20 h. gmt, dans la « Salle des Pharaons » du parlement égyptien.

(Lire la suite en 11^{me} page)

En voyage de noces ?

Les Martiens veulent aussi voir l'Italie

FLORENCE, 19 (Reuter). — Une nouvelle espèce de touristes a visité il y a quelques jours l'Italie ensoleillée, dans des machines qui arrachent l'herbe en se posant et qui sont capables de s'élever verticalement, à en croire les récits faits par des témoins oculaires, habitant des villes du nord de la péninsule.

On a en effet signalé trois soucoupes volantes et un cigare. Les soucoupes à Florence, à Rovigo et à Luino, le cigare à Modène.

Tous les témoins déclarent que ces appareils ne faisaient pas de bruit et ne laissaient aucune trace de vapeur dans le ciel.

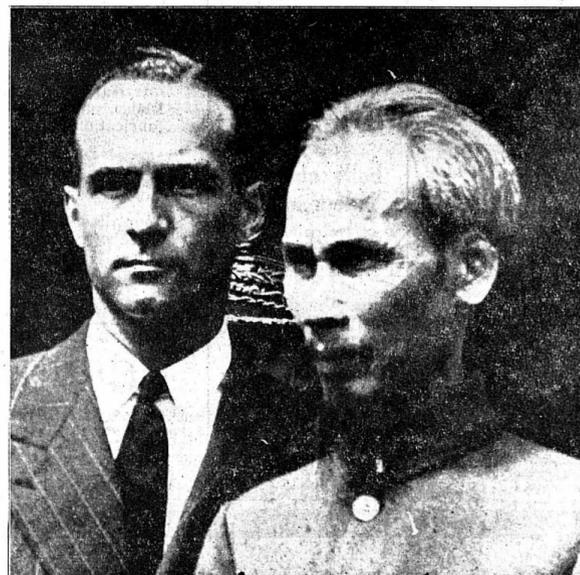
« Restez chez nous, nous collaborerons »

aurait dit Ho Chi Minh à M. Jean Sainteny délégué français au Viet-nam

HANOI, 19 (A.F.P.). — Bien que la plus grande discrétion ait été observée à l'issue de l'entretien que le président Ho Chi Minh a eu lundi avec M. Jean Sainteny, délégué du gouvernement français, les milieux bien informés croient savoir que le chef du gouvernement démocratique du Viet-nam a insisté sur le désir de son gouvernement, de voir maintenue dans ce pays la présence française, tant sur le plan économique que culturel, ainsi que la coopération de la France pour la reconstruction et le développement du Viet-nam.

Les dirigeants de la République démocratique expriment même fréquemment leur surprise de l'exode massif de 6000 résidents français et leur espoir de voir revenir au Nord-Viet-nam un certain nombre d'entre eux.

Des garanties telles que celles accordées aux quelques techniciens français des services publics restés à Hanoi pourraient même être offertes, indique-t-on, aux résidents français qui reviendraient. Ces garanties portent notamment sur la liberté de mouvement et les possibilités d'exporter des bénéfices.



Ho Chi Minh (à droite) et M. Sainteny (à gauche). On sait que les deux hommes sont, si l'on peut dire, de vieux interlocuteurs. Leur dialogue dramatique commença en 1946, lors de la conférence où Viets et Français tentèrent désespérément de s'entendre. A cette époque — c'est M. Sainteny qui l'a écrit — Ho Chi Minh semblait sincèrement pacifique... et réellement dépassé par ses troupes. Aujourd'hui, la guerre a passé. Et l'on doit espérer que l'ombre de la Chine communiste ne parviendra pas à séparer les deux négociateurs : un nouveau dialogue est peut-être possible...

Rêvé à l'aube

Charité

Donc Charlie Chaplin (m'apprend mon journal) a reçu l'autre jour, sous les lambris dorés de l'hôtel Carlton, l'apôtre des cités d'urgence.

La scène fut touchante et très intime. Et si j'en parle aux lecteurs de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », c'est que mon métier (paraît-il) a pour ABC l'indiscrétion.

...Les deux hommes se tenaient debout dans le salon. L'un venait de glisser à l'autre, secrètement, un chèque tout chamarré de zéros.

Et ils s'embrassaient, et ils se disaient des choses émouvantes.

Une voix leur dit (car — j'oubliais — il y eut une bousculade, et l'on entendit, par-dessus le tumulte, des voix qui demandaient :

— Maître ! De profil, maintenant, s'il vous plaît !

Il se tournèrent de profil, et s'embrassèrent encore.

— Maître ! De face !

Il se tournèrent de face ; une nouvelle étreinte les réunît.

Cela dura longtemps.

Mais enfin, ils purent s'arracher l'un de l'autre. (Il faut dire que les photographes en avaient assez vu.)

Il y eut une bousculade, et l'on entendit, par-dessus le tumulte, des voix qui demandaient :

— Maître ! Votre prochain film...

— Eh bien ! répondit le clown géant. Il s'appellera « La danse du petit pézè ».

Jean-Marie VODOZ.

Rédaction : 6, rue du Concert
 Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
 Service de nuit de 21 h. à 3 du matin
 La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 65 01 - Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf

Bureaux ouverts au public :
 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30
 Le samedi jusqu'à 12 h.

Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.) ; le samedi jusqu'à 9 h pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert.

AVIS OFFICIELS



Ban de vendange

Le Conseil communal a fixé les bans de vendange au mercredi 20 octobre 1954 pour le rouge, et au vendredi 22 octobre pour le blanc.
 Direction de la police.

MAISON FAMILIALE

A vendre à Chambrelin : six chambres plus deux chambres hautes en un ou deux appartements, avec grand jardin et verger. Situation tranquille hors de la localité. Très belle vue, prix modérés.
 ETUDE J.-P. MICHAUD, AVOCAT ET NOTAIRE, COLOMBIER.

Immeuble à vendre

On offre à vendre, à Neuchâtel, dans le quartier des Carrels, un immeuble locatif de construction récente, comprenant seize logements et cinq garages, tout confort, chauffage général.
 Prix demandé : Fr. 430,000.—
 Rapport : 6,2 %
 Nécessaire pour traiter : Fr. 60,000.—
 L'immeuble étant en société anonyme, le transfert peut intervenir sans paiement des lods, sinon demi-lods.
 Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Noire 2, Neuchâtel (téléphone Nos 5 40 32 et 5 40 33).

ON ACHÈTERAIT

à Neuchâtel ou aux environs, villa ou immeuble d'un à six logements. Disponible jusqu'à 80,000 francs. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

CHAMBRE

à un ou deux lits à louer, pour étudiant, chauffage central. Adresser offres écrites à E. I. 877 au bureau de la Feuille d'avis.

VILLAS

de quatre pièces et dépendances, garage. Vue splendide. Constructions neuves disponibles tout de suite ou pour date à convenir. Nécessaire pour traiter, 12,000 à 15,000 francs.
 Adresser offres sous chiffres P. 6680 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A LOUER

A louer appartement de deux pièces tout confort. S'adresser à Georges Eymann, Flavargne 83, Neuchâtel.

Belle chambre

au sud, entre Musée et Université, vue sur le lac, tout confort. Téléphone 5 15 34.

DEM. A LOUER

Demotelle cherche chambre indépendante, avec salle de bains ou douches. — Adresser offres écrites à E. O. 878 au bureau de la Feuille d'avis.

appartements

On cherche pour tout de suite un appartement de cinq ou six pièces. Région Peaux acceptées. Adresser offres écrites à S. A. 749 au bureau de la Feuille d'avis.

appartements meublés

d'une chambre et cuisine. Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de Mmes Maurice et Blaise Cèrè, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68.

CHAMBRES

A louer, pour tout de suite, pour dame ou demoiselle seule, jolie chambre

CHAMBRES

à l'est, à 5 minutes de la gare. Maison tranquille et tout confort. — Tél. 5 52 79.

CHAMBRE

A louer, pour tout de suite, pour dame ou demoiselle seule, jolie chambre

CHAMBRE

à l'est, à 5 minutes de la gare. Maison tranquille et tout confort. — Tél. 5 52 79.

CHAMBRE

A louer, pour tout de suite, pour dame ou demoiselle seule, jolie chambre

IMMEUBLES

A vendre à Nyon bâtiment locatif et industriel

comportant neuf logements ; beaux locaux utilisables à toutes fins industrielles ou artisanales, disponibles le 14 janvier ; surface 370 m². Affaire urgente pour cause de départ à l'étranger. Ecrire sous chiffres P. S. 81350 L. à Publicitas, Lausanne.

Près de la nouvelle Université, chambre et pension pour étudiants. Chambremerie 7. Tél. 5 58 79.

Magnifique chambre-studio, confort, bains, avec pension. Mme Wenker, Beaux-Arts 7. Téléphone 5 46 81.

Belles chambres à un ou deux lits, dont une indépendante, avec eau courante, avec ou sans pension. Beaux-Arts 3, pension « Rainbow ». — Tél. 5 20 38.

Quelle famille accueillerait en pension

fillette

de neuf ans ? Adresser offres à case postale 208, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour tout de suite ou pour date à convenir, une

ouvrière

et un manoeuvre

capables pour travail spécial d'atelier. Place stable pour personne habile. Adresser offres écrites à D. O. 880 au bureau de la Feuille d'avis.

Chauffeur

expérimenté est cherché pour camion Diesel avec remorque. Place stable. Entrée à convenir. Faire offres par écrit sous chiffres P. 6797 N à Publicitas, Neuchâtel.

Importante entreprise de chauffages centraux, à Bienne, cherche pour son département brûleurs à mazout

UN MONTEUR DE BRÛLEURS

à mazout et de dépannages. Gain intéressant pour personne capable. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir. Offres sous chiffres K 24492 U à Publicitas, Bienne.

Important entreprise de chauffages centraux, à Bienne, cherche pour son département brûleurs à mazout

ON DEMANDE POUR TOUT DE SUITE

dames ou demoiselles

connaissant la dactylographie, pour travaux d'adresses. Travail à domicile exclu. Se présenter au bureau d'adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée hôtel des Alpes), Neuchâtel.

Un poste de

DÉCORATEUR-ÉTALAGISTE

est à repouvoir dans grand magasin de Suisse romande. Place stable et bien rémunérée. Personnes capables sont priées de faire offres détaillées par écrit en joignant photographie sous chiffres P. A. 879 au bureau de la Feuille d'avis.

Conducteur de pelle mécanique

serait engagé par entreprise de Neuchâtel. Travail garanti et assuré à candidat sérieux. Faire offre en indiquant prétentions, références, curriculum vitae, etc., sous chiffres AS 60.586 N, aux Annonces Suisses, Neuchâtel.

FAEL, Degoumois & Cie S.A., fabrique d'appareils électriques, à Saint-Blaise, cherche pour son service de fabrication

un jeune employé

pour divers travaux de bureau. Faire offres écrites ou se présenter entre 17 h. et 18 h., le samedi excepté.

Famille suisse allemande à Zurich, cherche

GOVERNANTE

expérimentée, protestante, auprès de quatre enfants âgés de dix, huit, cinq et deux ans. Un jour libre par semaine. — Faire offres avec photographies, copies de certificats et prétentions de salaire. Entrée immédiate ou date à convenir à Mme Winzeler, Hôtel Neues Schloss, Zurich.

Entreprise du Val-de-Ruz cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYÉE

connaissant la dactylographie et pouvant s'occuper de petites manutentions. Adresser offres écrites à P. A. 859 au bureau de la Feuille d'avis.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

produisant la montre bon-courant cherche-collaborateur

chef de fabrication

expérimenté. Connaissances approfondies de toutes les parties exigées. Faire offres manuscrites détaillées sous chiffres à P. 6679 N à Publicitas, Neuchâtel.

Magasinier

est demandé par commerce de gros de Neuchâtel. Situation d'avenir pour jeune homme sérieux et actif. Connaissance de l'allemand exigée.

Adresser offres détaillées avec prétentions et références sous chiffres A. S. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons

OUVRIÈRES

habiles, pour petits travaux d'atelier. Se présenter chez Kyburz et Monnier, jeudi 21 octobre 1954, de 18 à 19 heures, route des Gouttes-d'Or 7 (Monruz), Neuchâtel.

MERUSA S.A.

Fabrique de cadrans soignés

cherche

employées qualifiées

pour son bureau de correspondance et de mise en travail

EXIGENCES : connaissance parfaite de deux langues au moins

Faire offres manuscrites : rue des Pianos 55, BIENNE, avec références et photographie

Entreprise industrielle et commerciale des environs d'Olten cherche, pour son bureau de vente, une

JEUNE EMPLOYÉE

habile et consciencieuse. Entrée pour tout de suite ou pour date à convenir. Faire offres sous chiffres 23352 à Publicitas, Olten.

Commanditaire

est cherché pour financement d'une affaire se développant d'une façon imprévue. Chiffre d'affaires prouvé, portefeuille de commandes important, possibilité de gain intéressante. Conditions selon entente. Adresser offres sous chiffres H. B. 869 au bureau de la Feuille d'avis.

Sténodactylographe

expérimentée, de langue française, sachant si possible l'allemand, serait engagée par industrie de la place. Place stable, bien rémunérée, travail intéressant. Adresser offres sous chiffres O. B. 873 au bureau de la Feuille d'avis. Joindre curriculum vitae, certificats et références.

Entreprise de la Béroche cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune employé(e)

pour le bureau d'expédition et sa comptabilité du stock. Faire offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae à A. B. 836 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jeune

sommelière

aimable, débutante acceptée, parlant le français et l'allemand, dans un restaurant marchant bien. Congés réguliers. — E. Zaugg-Schmid, café Fédéral, Colombier (Neuchâtel). Tél. (038) 6 33 28

Représentant(ite)

Dame ou monsieur visitant la clientèle particulière trouverait place bien rémunérée avec fixe, frais et commission. — Offres à case 422, Neuchâtel.

La boucherie-charcuterie A. FRANK, à Colombier (Tél. 6 32 48), cherche, pour tout de suite, un

PORTEUR

de viande.

On cherche une gentille

jeune fille

de confiance, pour aider au ménage et à la cuisine. Bons gages, congés réguliers et vie de famille assurés. Faire offres à Mme M. Roud, restaurant de la Couronne, Saint-Blaise (Neuchâtel).

Jeune fille de 24 ans, avec de bonnes connaissances de la cuisine, parfaite dans tous les travaux du ménage, cherche place pour le 15 novembre à

NEUCHÂTEL ou environs

Occasion d'apprendre le français désirée. Offres sous chiffres X. 58103 Q. à Publicitas, Bâle.

Jeune fille de 18 ans, bien au courant de tous les travaux de ménage,

cherche place dans bonne famille

pour se perfectionner dans la langue française. Dans le P. Fiedler, boulangerie, Bartfissergasse 3, Soleure. Téléphone (065) 2 25 46.

Employée capable, très au courant, cherche place dans

pharmacie ou droguerie

Plusieurs années de pratique. Français et allemand. Adresser offres écrites à E. V. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame présentant bien, cherche place

vendeuse

dans magasin d'alimentation. Douze ans de pratique dans la branche boucheries-charcuteries. Pourrait aussi fonctionner comme gérante. Adresser offres écrites à D. C. 881 au bureau de la Feuille d'avis.

possédant permis rouge cherche place. Adresser offres écrites à A. R. 875 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 16 ans, cherche place pour aider au ménage et apprendre la langue française. — Adresser offres écrites à A. B. 876 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre

« CITROËN »

11, légère, modèle 1946. Prix : 1200 fr. Tél. 6 71 29.

OCCASIONS

A vendre, pour cause de décès, un buffet de service en bois dur, un canapé, une commode, deux tables, six chaises rembourrées, un régulateur, un lustre, des meubles de cuisine et outils de jardinage. S'adresser : Plan 5a, de 10 h. à midi, et de 14 à 16 heures.

A remettre tout de suite, au centre de Lausanne, jolie petite

épicerie-primeurs vins-tabacs

Reprise 8500 fr. Ecrire sous chiffres PO 10050 L à Publicitas, Lausanne.

A remettre, pour cause de départ, commerce moderne,

alimentation - produits laitiers

au bord du lac Léman. Ecrire sous chiffres PV 10059 L à Publicitas, Lausanne.

Pour ménage soigné d'une personne (mon-sieur)

gouvernante

qualifiée est demandée. Ecrire sous chiffres V. 81090 X à Publicitas, Genève.

On demande

JEUNE FILLE honnête, pouvant rentrer chez elle le soir, pour aider au ménage toute la journée. Tél. 5 62 75.

On cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. S'adresser à famille Walter, café Central, à Boveresse.

Employée de maison sachant cuisiner est demandée par

MÉNAGE

soigné de deux personnes. Congés réguliers et vacances assurées. Date d'entrée à convenir. — Faire offres écrites sous O. B. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne à tout faire

au courant de tous les travaux ménagers serait engagée tout de suite ou pour date à convenir. — Faire offres à Mme M. Bourquin, le Verger-Rond No 9, Neuchâtel. Téléphone (038) 5 34 92.

Je cherche

jeune fille

pour aider au ménage. Adresser offres à Paul Debrat, confiseur, Fleurier.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille de 24 ans, avec de bonnes connaissances de la cuisine, parfaite dans tous les travaux du ménage, cherche place pour le 15 novembre à

NEUCHÂTEL ou environs

Occasion d'apprendre le français désirée. Offres sous chiffres X. 58103 Q. à Publicitas, Bâle.

Jeune fille de 18 ans, bien au courant de tous les travaux de ménage,

cherche place dans bonne famille

pour se perfectionner dans la langue française. Dans le P. Fiedler, boulangerie, Bartfissergasse 3, Soleure. Téléphone (065) 2 25 46.

Employée capable, très au courant, cherche place dans

pharmacie ou droguerie

Plusieurs années de pratique. Français et allemand. Adresser offres écrites à E. V. 871 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame présentant bien, cherche place

vendeuse

dans magasin d'alimentation. Douze ans de pratique dans la branche boucheries-charcuteries. Pourrait aussi fonctionner comme gérante. Adresser offres écrites à D. C. 881 au bureau de la Feuille d'avis.

possédant permis rouge cherche place. Adresser offres écrites à A. R. 875 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

de 16 ans, cherche place pour aider au ménage et apprendre la langue française. — Adresser offres écrites à A. B. 876 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre grosses

POMMES

Jacques Lebel, à 35 ct. le kg., chez Louis Maridor, Fenin. Tél. 7 14 36.

A vendre un

potager « ECO-Prébandier »

plaque chauffante, et boiler de 75 litres, 75 fr. P. Varacca, Thielle.

A vendre trois

passages

bouclés verts 300x70 cm. S'adresser à Mme Moreillon, Suchiez 8, entre 11 h. et 12 h. 30.

A vendre pour tout de suite une

installation frigorifique

complète, marque « Frigor » pour deux chambres froides, avec portes, capacité 22 m³, ainsi que le tableau électrique avec tous les appareils, un moteur électrique 3 CV, avec coffret, un chauffage électrique avec circulation d'huile, marque « Forster ». le tout à l'état de neuf. S'adresser à Max Guillard, chemin des Carrels, 2me étage, à droite, Neuchâtel.

A vendre

DUVETS

demi-édredon. Prix très bas. E. Noller, tapiserie, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

Droit comme un I

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Depuis 15 fr. 50 suivant l'âge. Envoi à choix. R. MICHEL, Mercerie 3, LAUSANNE.

Betteraves et choux-raves

fournagers, à vendre. S'adresser : Eric Gaberel, Sauvagnin.

Pommes de terre

Bimble, à vendre. S'adresser à Philippe Comtesse, Engolism. Tél. 7 18 90.

A vendre, pour cause de départ, une

cuisinière à gaz

moderne, trois feux, four, convective, email blanc. Mme Volinat, Ecluse 13, des 18 heures.

A vendre

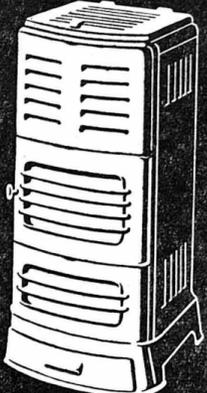
machine à écrire

« Optima », modèle 1953. Prix : 350 fr. Tél. 5 36 22.

BATEAUX

A vendre deux bateaux en bon état. André Nicodier, Coisise. Téléphone 6 74 23.

GRANUM oil



CALOS A MAZOUT
de 100-450 m³ de capacité
en fonte émaillée et chromée
grand luxe depuis Fr. 545.—
Demandez prospectus à :

GRANUM S.A. NEUCHÂTEL
AVENUE ROUSSEAU 5 T.É.L. (038) 5 34 87



Vuillomenet
& C^o.S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL 5 17 12 GRAND'BUÉ 4

MESSIEURS
POUR VOS CHAUSSETTES
VOS PYJAMAS, VOS CHEMISES
VOS CRAVATES, VOS GANTS
Une seule adresse : CHEMISERIE
A LA BELETTE
SPYCHER & BOEX

Sous-vêtements chauds
pour Hommes
Dames
Enfants

A LA BONNE MAISON
Seyon 7a - A côté de la Migros S. A.

Bas nylon
Bas nylon-mousse
Vêtements de travail
Chemises de ville et de sport
Bonneterie



RENE SCHENCK
VELDS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 7 et 15
NEUCHÂTEL Tél. 5 44 52

VOTRE STUDIO
vous fera plaisir et ne vous coûtera
pas trop cher, si vous en confiez
la commande à



J. Skrabal S.A.
MEUBLES - PESEUX
Ses 35 ans de pratique du métier
et d'expérience méritent votre
confiance
BEAU CHOIX EN MAGASIN

VINS FINS
LIQUEURS



F. SPICHIGER
NEUBOURG 15 Tél. 5 15 12

ALLEGRO



Articles de qualité
A. Grandjean
Saint-Honoré 2
Neuchâtel



SEMINE SUISSE



Fine mesure
Confection
mesure
Confection

G. Aubry
Tailleur dames et messieurs

- Choix
- Qualité
- Prix intéressants

Centre - Ville, 3me ÉTAGE
Tél. 5 10 20

JAQUETTES ET PULLOVERS
JUPES ET CHEMISIERS
CHEMISES ET CRAVATES
SOUS-VÊTEMENTS - LINGERIE
BAS ET GANTS

&

Toutes les fantaisies les plus
nouvelles à des
PRIX TRES AVANTAGEUX

Suzette-Prêtre
Neuchâtel

LE VÉRITABLE **PLAT NATIONAL**
(CHOU-CROUTE GARNIE)
se trouve à la BOUCHERIE - CHARCUTERIE
LEUENBERGER
Rue du Trésor Tél. 5 21 20

Un
**meuble
de style**
conçu par le spécia-
liste créera l'am-
biance qui fera le
charme de votre
intérieur

B. SCHNEIDER
NEUCHÂTEL
Evoles 9
vous conseillera
dans votre choix

CLAIRVUE
fabrique
de lunettes

Exécution
d'ordonnances
de MM. les oculistes

Livraison directe
aux particuliers

NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 163
Tél. 5 79 09

La voiture idéale
d'enfants
CHOIX COMPLET
à la maison spécialisée
C. BUSER, FILS
Faubourg du Lac 1 - NEUCHÂTEL

SPECIALITÉ DE RIDEAUX
L. Dutoit - Barbezat
Rue de la Treille 9 - Tél. 5 23 10
Magasin au 2me étage
MAISON SPÉCIALE DE
DÉCORATION INTÉRIEURE

Pour une bonne literie
adressez-vous
à la maison spécialisée
S. A. Hans Gygax
NEUCHÂTEL

DUVETS 135/175 cm.
Edredon extra-fin Fr. 155.— net
Edredon fin Fr. 130.— net
Edredon fin Fr. 113.— net
Edredon 3/4 blanc Fr. 103.— net
Edredon 3/4 gris Fr. 96.— net

TRAVERSINS 65/100 cm.
Plumes extra grises Fr. 68.—
Plumes extra blanches Fr. 60.00
Plumes grises Fr. 58.—
Plumes grises Fr. 49.50

OREILLERS 65/65 cm.
Plumes extra grises Fr. 42.—
Plumes extra blanches Fr. 37.50
Plumes grises Fr. 34.—
Plumes grises Fr. 30.—

Worriez pas les laines
Barbey

PETITS ET GRANDS
Pour vos sous-vêtements
chauds, vêtements de tra-
vail, vestons, chemises, etc.

AUX TRAVAILLEURS
Maison Cercle National
Rue de Flandres

Radio Luder
Spécialiste des
Enregistreurs
à haute fidélité
Démonstrations
et
renseignements
Toutes
les marques
en stock
de Fr. 788.—
à Fr. 1950.—
MEDIATOR
Sablon 48 NEUCHÂTEL T.É.L. 5 34 64

Pour vos
ASSURANCES
adressez-vous à
HELVETIA - ACCIDENTS
JAMES ISELY
Agent général
Temple-Neuf 11 Neuchâtel Tél. 5 72 72



**CLAUDE
DUCOMMUN**
ELECTRICITÉ
vous présente un grand choix de
belle lustrerie
dans ses vitrines Orangerie 4



Depuis 1859

**AUTOMATIC
CALENDRIER**



ERNEST BOREL

AU MÉNESTREL
Fetisch frères S. A.
Neuchâtel
Rue du Concert
Tél. 5 78 78

Vous présente une belle collection de
pianos suisses
MAISON SPÉCIALISÉE



Au Chiffon
Spécialiste de l'abat-jour
lampes-potiches et
lampadaires
Toutes fournitures
V. GUTKNECHT
6, ruelle Dublé

Pour vos
MEUBLES - RIDEAUX-TAPIS
une maison de confiance
et de bon goût

Fr. KUNZ
Tapissier-Décorateur COLOMBIER

HERMÈS Plaisir d'écrire...
L'HERMÈS est la machine
idéale pour travailler con-
fortablement chez soi ou
au bureau

Un modèle pour chaque
bourse :

2000 Fr. 470.—
Media Fr. 360.—
Baby Fr. 245.—

A. BOSS
Faubourg du Lac 11, Neuchâtel, tél. 5 25 05

CYCLES Maison G. Cordey MOTOS
NEUCHÂTEL
Place Pury 9 Ecluse 29 Téléphone 5 34 27

MAISON SPÉCIALISÉE
pour :
VENTE - ACHAT - ÉCHANGE - RÉPARATION

Nos articles et nos documents d'actualité

L'agitation sociale en Allemagne occidentale

L'Union syndicale, qui vient de tenir congrès à Francfort, prend d'importantes décisions d'ordre professionnel et politique

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

L'Union syndicale de l'Allemagne occidentale, qui groupe six millions de membres, vient de tenir à Francfort un congrès où ont été passées en revue toutes les questions d'ordre professionnel et politique actuellement à l'ordre du jour. Des décisions très lourdes de conséquences ont été prises, susceptibles d'exercer une influence plus ou moins forte sur les destinées de la République au cours de ces prochains mois. Nous ne pouvons qu'en résumer ici l'essentiel.

Droit de copropriété et semaine de quarante heures

Sur le terrain professionnel, les deux grandes revendications qui ont pris corps au congrès de Francfort visent une socialisation partielle de l'industrie du charbon et de l'acier et l'introduction de la semaine de quarante heures.

M. Agartz, qui est le chef de l'institut des sciences économiques de l'Union syndicale, a défini comme suit la première de ces revendications : « Le mode actuel de répartition des bénéfices élimine pratiquement les ouvriers de la communauté professionnelle que devrait constituer une entreprise. Les sommes attribuées aux seuls actionnaires, en vertu d'une politique fiscale, souvent plus ou moins avouable, constituent autant de retenues sur les salaires des employés et des ouvriers. »

Pour remédier à ce qu'il considère comme un mal, le porte-parole de l'Union syndicale repousse énergiquement toute solution étatique. Il préconise en revanche un « régime communautaire » concédant aux salariés un certain droit de copropriété sur les moyens de production, mais laissant intangible la propriété des actions. Ce « régime communautaire » devrait être étendu aux trusts et aux holdings, dont la renaissance est aujourd'hui virtuellement décidée, aussi bien qu'aux entreprises autonomes. Des contacts ont été établis à ce sujet avec les organisations patronales et le « Bundestag » sera appelé à se prononcer à son tour.

Le congrès a également adopté un projet de programme général, réclamant l'instauration de la semaine de quarante heures avec compensation intégrale des salaires. Ce projet a été remis à une commission chargée de sa rédaction définitive.

Communistes indésirables

Un des faits saillants du congrès est sans doute celui qui s'est produit mardi dernier dans les coulisses... Une délégation des « syndicats libres » de la zone soviétique s'est présentée et a demandé de pouvoir s'exprimer devant les délégués. M. Reuter, vice-président de l'Union, s'y est opposé, et la grande majorité de l'assemblée l'a approuvé au milieu des applaudissements. La raison invoquée par M. Reuter, pour justifier cette fin de non-recevoir, est que les « syndicats libres » de l'est ne sont pas libres du tout et ne constituent pas des associations professionnelles au sens habituel du terme, luttant pour la défense des droits ouvriers.

Peu auparavant, le président de l'Union syndicale Freitag s'était déjà déclaré contre toute négociation avec les syndicats actuels de l'Allemagne orientale, dont il avait comparé le régime à celui d'Hitler, ou avec les autorités russes, au sujet de la réunification du pays. « Nous n'accepterons de discuter, dit-il, qu'avec de vrais représentants de

la classe ouvrière et en accord avec les quatre puissances occupantes. » Freitag a aussi attiré l'attention des délégués sur certaines tendances néo-nazies qui se font jour dans quelques milieux de la République fédérale. « Qui sait, déclara-t-il entre autres, si certains événements douloureux du dernier entre-deux-guerres (allusion au « putsch » Kapp et à la naissance du national-socialisme) ne se seraient pas déjà reproduits sans la présence des troupes d'occupation ? »

Le président de l'Union syndicale s'en prit naturellement aussi au « Bundestag » élu le 6 septembre 1953, et regretta que le mot d'ordre des syndicats (l'appel en question n'avait en réalité été signé que par certains chefs syndicalistes et n'engageait pas l'Union syndicale comme telle), de voter socialiste, n'ait pas été mieux suivi par la classe ouvrière. Celle-ci devrait aujourd'hui supporter les conséquences de son manque de perspicacité.

Contre les accords de Londres

En fin de session, les congressistes sortirent résolument du domaine professionnel et économique pour faire une incursion assez imprévue sur les sables mouvants de la politique pure... A l'unanimité des quelque quatre cents délégués présents moins quatre, ils décidèrent de repousser les accords de Londres et le réarmement de la République qui en découle, estimant qu'il était dangereux pour l'Allemagne de l'ouest de se laisser entraîner dans un système d'alliances avant que toutes les possibilités d'entente avec les Russes aient été définitivement épuisées. Certains délégués exprimèrent aussi la crainte que la renaissance d'une « Wehrmacht » ne redonne à la République un caractère de puissance militaire et n'élimine l'élément civil du pouvoir.

Cette décision, qui rejoint presque celle du parti socialiste, est lourde de conséquences et n'a pas manqué de produire une certaine sensation à Bonn. On a remarqué, en effet, que de nombreux représentants des syndicats chrétiens-socialistes avaient fait cause commune avec les représentants des syndicats socialistes, ce qui semble indiquer certaines lézardes dans le parti de M. Adenauer.

L'affaire a même paru si sérieuse aux sphères gouvernementales qu'elle a été presque immédiatement évoquée à une séance du comité directeur du parti chrétien démocrate, présidée par le chancelier en personne. Après une discussion nourrie, au cours de laquelle la décision de Francfort fut vivement critiquée, la prudence et la diplomatie finirent toutefois par l'emporter... Une entrevue aura lieu entre le chancelier et le président de l'Union syndicale pour tenter d'arriver à un accord.

Ce geste du président Adenauer, qui suit de près le discours que prononce le président de la République Heuss lors de l'ouverture du congrès, montre que Bonn n'entend pas minimiser l'importance de la voix syndicale. Mais il faudra à M. Adenauer toute son adresse et toute sa souplesse pour évoluer sans heurts, au cours des semaines à venir, entre les milieux ouvriers auxquels appartient un fort quotient de ses électeurs et certains milieux de droite qui le soutiennent à Bonn.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur les décisions de Francfort au cours de ces prochaines semaines.

Léon LATOUR.

M. Adenauer se rendra à Washington le 27 octobre

WASHINGTON, 19 (A.F.P.). — La mission diplomatique de la République fédérale allemande aux Etats-Unis annonce que le chancelier Adenauer arrivera le 27 octobre à Washington, où il aura « des discussions avec le président Eisenhower et le secrétaire d'Etat Dulles ». Le chancelier se rendra le 31 octobre de Washington à New-York, où il lui sera conféré le diplôme de docteur honoris causa de l'université de Columbia.

Conclusion imminente d'un traité italo-japonais

ROME, 19 (Reuter). — A la suite des entretiens qui ont eu lieu à Rome entre le premier ministre du Japon, M. Yoshida et les hommes d'Etat italiens, on annonce à Rome la conclusion imminente d'un traité d'amitié, de commerce et de navigation entre l'Italie et le Japon.

Contrebande de montres suisses à la frontière italienne

MILAN, 19. — Trois mille cinq cents montres suisses, en partie en or, représentant une valeur totale de 30 millions de lires (210.000 francs suisses), ont été saisies au poste frontière de Valmara (lac Majeur). Les douaniers ont trouvé la marchandise de contrebande dans une automobile suisse conduite par un homme qui accompagnait une femme. Tandis que la femme put s'enfuir et gagner le territoire suisse, l'homme, dont le nom n'a pas encore été révélé, a été arrêté et remis ensuite en liberté sous caution de 9 millions de lires.

COUPS DE CISEAUX

Les « bonnes » réponses des conscrits

« La Cité fraternelle », de Besançon, par la plume de Jacques Charrière, publie quelques réponses faites par les conscrits lors des récentes séances du conseil de révision au sous-préfet de Lunéville qui voulait juger de leur degré d'instruction. En voici quelques-unes.

- Qui était Clemenceau ?
- Un maréchal de Napoléon, dit l'un.
- Un grade, répondit un autre.
- Quel grand événement a marqué l'année 1870 ?
- Un commandant !

Sur une cinquantaine de conscrits, la plupart ignoraient jusqu'au nom de Clemenceau. Deux seulement savaient où situer l'Ecosse et l'Irlande. Cinq purent dire que Bordeaux est sur l'Atlantique. De Koch, on fit un général de 1870. Plusieurs furent incapables de nommer la capitale de la France. Interrogé sur le lieu de naissance de Jeanne d'Arc, un jeune homme eut cette réponse désarmante :

— Elle n'est pas née, puisque c'est une sainte !

Alerté par un parlementaire, l'inspecteur primaire ne voulut point croire à l'étendue du désastre. Il se décida cependant à venir à une séance, posa lui-même quelques questions... et s'en fut, pleinement édifié.

Cela se passait dans l'arrondissement de Lunéville. On frémit en imaginant ce que telle expérience donnerait dans d'autres régions de France moins évoluées...



Henco abrège la grande lessive et permet de disposer de plus de temps pour s'occuper des mûches, car la moitié du travail, c'est le moussant Henco, le produit dégraisseur par excellence, qui s'en est chargé.

Le linge trempé à l'Henco est à moitié lavé !
Le grand paquet ne coûte que 55 centimes.

GRÈVES ET AGITATION SOCIALE DANS TOUTE LA GRANDE-BRETAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le port de Londres immobilisé

Le plus curieux de tout ce conflit de presse est qu'il éclata à cause de trois ouvriers en vacances, au sujet du remplacement desquels les deux organisations syndicales rivales se firent la lutte pour aboutir à un désastreux résultat que l'on vient de décrire. Trois hommes, involontairement, et par leur absence, paralysèrent vingt-quatre heures toute une rue, dix journaux, des milliers d'ouvriers, une flottille de camionnettes. Dira-t-on jamais assez le pouvoir exceptionnel des minorités !

Bretagne, au nom d'une « solidarité ouvrière » qui, semble-t-il, pousse les choses un peu loin. Les dix-sept mille dockers de Liverpool et Birkenhead n'ont pas cessé complètement le travail, mais ils sont prêts à le faire ; à Southampton, on a enregistré une grève de vingt-quatre heures, tandis qu'à Sunderland les dockers refusent de charger ou décharger tout bateau à destination de Londres et qu'à Glasgow, mille dockers font une grève de guérilla.

Il est significatif de remarquer que ces arrêts du travail se produisent justement à une période où la

des autobus londoniens qui, partie d'un rien, d'une minorité et d'un principe, comme les autres, a été en s'aggravant tout au long de cette semaine troublée.

A l'origine, il y a une minorité syndicale de chauffeurs et receveurs d'autobus londoniens qui décident d'arrêter le travail pour protester contre les heures supplémentaires qui leur sont imposées. Il apparaît en effet que le manque de personnel a provoqué un recours tellement systématique à ces heures supplémentaires que certains employés se voient souvent privés de repos pendant plus de trois semaines, et ne peuvent plus « emmener leur femme au théâtre ». Il apparaît également que chauffeurs et receveurs d'autobus sont moins favorisés qu'avant la guerre.

Cependant, au début, la grève était locale, bénigne même, et sans danger ; mais comme celle des dockers, elle s'enfla, s'étendit à plusieurs garages, pour affecter cent à cent cinquante lignes d'autobus, partiellement ou totalement. Douze à quinze mille employés ne travaillaient plus samedi dernier, et cela en désaccord formel avec la direction des syndicats, laquelle avait clairement désavoué la grève. N'empêche que durant le week-end, les Londoniens ont envahi massivement le « tube », le métro londonien parfois délaissé au profit du « bus » à impériale ; mais beaucoup d'entre eux ont tout de même dû se priver du match de football habituel et d'autres ont redécouvert avec des sentiments mêlés, l'usage de leurs pieds.

On peut imaginer combien une grève comme celle des autobus (elle vient de prendre fin) est manifestement impopulaire dans une capitale où les distances sont telles que l'art pédestre est plus un supplice qu'une volupté. Cette grève était d'autant plus impopulaire qu'elle comportait, ainsi que l'observait M. Frank Coyle, secrétaire d'une section du syndicat des transports, des raisons plus politiques qu'économiques. En fait, on assistait une fois de plus à une manœuvre du parti des Harry Pollitt et des Victor Gollacher. « L'exploitation communiste de la grève », a écrit le « Daily Telegraph », est maintenant ouvertement intensifiée. Il a ajouté : « Il est connu que la fédération syndicale mondiale, d'obédience communiste, avec ses quartiers généraux à Vienne et des agents à Londres, a été en contact permanent avec les leaders grévistes. » La trop grande apathie qui règne chez certains syndicats explique comment cette manœuvre a été possible.

Mais pour Brutus, l'éditorialiste du « Recorder », organe des financiers de la City, ce qui est grave, c'est la puissance ouvrière et syndicale au sein du pays. Ce journal suggère de réexaminer le droit de grève et ses limites. Quant au « Daily Mirror », il dénonce justement une querelle aux intérêts mineurs dont souffre tout le public. « Londres est fatigué », s'écrie-t-il.

En attendant, les Londoniens vont avoir un autre sujet de mécontentement : le prix du thé va augmenter de quatre sous la livre à partir de la fin du mois. Certes, pour se distraire au milieu de cette semaine agitée, ils ont eu la visite d'une vieille connaissance, Haile Selassie, roi des rois d'Ethiopie, qui, depuis l'époque des sanctions contre l'Italie, est un fidèle ami de la Grande-Bretagne. Il est vrai que ce sont les soldats de Platt et Cuningham qui le ramenèrent au pouvoir. Le négus, qui est venu parler « business », a-t-il été gêné par le spectacle des grèves ? « Après tout, se disent les Londoniens, son régime est resté féodal et l'esclavage est florissant en Abyssinie. Alors... »

P. HOPSTETTER.



Pendant la grève des transports, les Londoniens se rendent à pied à leur travail.

Malheureusement, la grève du port de Londres, qui atteint son point culminant à l'heure où nous écrivons ces lignes et qui s'étend dangereusement aux autres ports britanniques, est partie elle aussi, à l'origine, des difficultés causées par un petit groupe minoritaire.

Voici deux semaines, certains dockers du port de Londres commencèrent une grève non officielle, à la suite d'un désaccord avec leurs employeurs à propos du déchargement et du tri des cargaisons de viandes. Il ne s'agissait au début que d'une querelle localisée. Les grévistes, cependant, y ajoutèrent un autre sujet de mécontentement : ils refusaient les heures supplémentaires obligatoires. Mais Arthur Deakin, l'un des hommes les plus puissants de Grande-Bretagne, qui préside l'énorme syndicat des transports en commun et des ouvriers non spécialisés (livreurs, laitiers, boueurs, dockers, fossyeurs, d'autres encore, « de la sage-femme au croque-mort » a-t-on dit...) refusa tout net le droit de grève aux gens en question, et décréta celle-ci « non officielle et irresponsable ».

Pourtant, la grève a continué, elle s'est enflée, pourrie, puis, par esprit de solidarité, tous les dockers londoniens se joignirent à elle, contre l'autorité même de leur syndicat — se qui est un comble. Bref, en l'espace de quelques jours, le port de Londres s'est peu à peu immobilisé, pour finalement se paralyser complètement. Aujourd'hui, les kilomètres de quais sont complètement déserts et les navires sont immobilisés sur leur bassin d'eau morte. Le plus grand port de l'univers a cessé de vivre.

Cette situation extrêmement dangereuse (d'ici quelques jours, les réserves alimentaires peuvent venir à manquer) s'est, par surcroît, propagée à d'autres ports de Grande-

Grande-Bretagne est en train de retrouver sa prospérité. « Il y a quelques jours », rappelait le « Daily Mail », M. Butler a souligné que notre standard de vie pouvait être doublé en vingt-cinq ans. Mais cela n'arrivera pas si notre production et nos activités sont constamment interrompues et troublées par des grèves chroniques. En effet, les dommages causés par la grève des dockers sont d'ores et déjà considérables, puisque le volume des marchandises exportées du port de Londres atteint en moyenne chaque semaine seize millions de livres sterling et celui des marchandises importées (nécessaires à la vie des industries britanniques) vingt millions de livres...

La moitié des « bus » londoniens ne roulaient plus

Encore la grève des dockers a-t-elle moins touché le public que celle

En achetant des pâtes dites toujours, c'est Sangal que je veux, c'est plus sûr !

Sangal PÂTES AUX ŒUFS FRAIS

Maintenant avec CHEQUES SILVA

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

ARIELLE

ROMAN

par CLAIRE et LINE DROZE

— Il y en a partout. A quelle heure dîne-t-on ? sept heures et demie, ou huit heures ?

— Vers neuf heures.

José Fleury ajouta nonchalamment :

— A la maison tout est toujours « vers ». On y vit dans l'imprécision. « Quelle boîte ! » pensa Philippe habitué à l'ordre. Vite que j'en sorte.

Pour commencer il prévint son hôte qu'il descendrait dîner au restaurant ce soir, et il partit seul à la découverte de sa chambre. Celle-ci était envahie d'objets disparates, comme un cabinet de débarras, et très poussiéreuse. Des photographies d'artistes de cinéma parsemaient les murs.

Il se fraya difficilement un passage pour atteindre la fenêtre et l'ouvrit sur un océan de toits. Le ciel était d'un gris de plomb, comme les vagues d'ardoises immobiles — on aurait dit un tableau d'Utrillo qui reproduit si bien, avec une minutie pleine de charme, les vieilles maisons de Paris, les toits cabossés, les

volets disjointes et les enseignes dépeintes.

« Demain, cette pièce sera claire, c'est déjà ça, se dit Philippe. Le fils Fleury n'est pas très sympathique, si la sœur lui ressemble... Arielle ! quel drôle de nom ! Et qu'est-ce que la r. d. H ? »

Au passage, il avait vu la cuisine où séchait du linge que la petite frisée venait évidemment de laver. Elle n'avait pas dû avoir le temps d'attaquer la vaisselle sale et sèche qui s'élevait en décourageantes pyramides.

Un moment après il se trouva rue de Verneuil, le quartier lui plaisait ; il était content de pouvoir vivre un peu dans le coin de Saint-Germain-des-Près que Léo Larguier nomme « mon village ». Il prit plaisir, à contourner les rues aux jolis noms anciens, fleuries de boutiques d'antiquaires où le cousin Pons pourrait dénicher encore bien des choses, il s'arrêta devant une plaque apposée sur un vieux logis : ici c'était celle de Rémy de Gourmont, rue des Saints-Pères ou rue Visconti, celles du doux Racine, et de Balzac du temps qu'il était typographe... La rue Visconti ! il s'y attarda à plaisir, elle est si menue, si étroite, attirante avec son cortège de souvenirs. Eugène Delacroix eut là son atelier avant de s'en aller dans le carré rose de la place Furstemberg où il recevait George Sand et Chopin. Il croyait entendre, dans la nuit froide et noi-

re, des appels de ballades en mineur...

Il tourna si bien qu'il se retrouva rue du Dragon qui a gardé intacte sa grâce Louis XV.

Finalement il échoua dans un petit restaurant de la rue des Canettes, sis dans un immeuble branlant. Il s'attabla et se remémora son arrivée chez les Fleury.

« Evidemment le quartier me plaît, mais pas l'appartement. Quel fouillis ! Plutôt me payer l'hôtel que d'y rester, pensait-il, je trouverai un prétexte vis-à-vis des Magnon. »

Il tressaillit, stupéfait que le fils Fleury eût déteint sur lui dès le premier contact.

Magnon ! Il ne pouvait donc plus penser : Marteau-Duvignon ? Il se rappela ce que disait souvent son père : « Les mauvais gens détériorent comme les mauvais tissus. Les bonnes gens, comme les belles étoffes, parviennent difficilement à laisser leur empreinte. »

« Cher papa... qui aimait bien les pommes de terre sautées dans du beurre frais et persillées, que dirait-il de ces « patates » étouffantes qui sentaient le grillon ? »

Il appellerait le garçon :

« Rempotez, c'est de la saleté et envoyez-moi le patron. On se moque de moi, ici. » Et ceci en termes beaucoup plus vigoureux.

Il avait pas d'homme meilleur au monde, ni plus intelligent.

Ayant toujours suivi les cours d'officiers de réserve, il était parti en 1939 et avait été blessé en 1940. Il s'était soigné longtemps et avait dû prendre sa retraite (licencié es lettres il occupait un poste intéressant dans les bureaux de la S.N.C.F.) et se retirer encore jeune, dans sa maison des champs. Il l'avait agrémente de tout le confort possible. « Plus nous vieillirons, maman et moi, plus il nous en faudra », assurait-il.

Philippe venait de les quitter et croyait encore entendre leur voix, l'une, restée toujours un peu rugueuse d'une bronchite chronique, l'autre claire, haute et bien timbrée, et les aboiements de Bono l'épagneul.

Les êtres et les paysages que nous quittons semblent nous suivre et s'imposent nettement à nous avant de prendre du recul.

Il voyait ses parents dans la pièce attenante à la cuisine, un salon-salle à manger qui se trouvait au midi et à l'abri du vent sournois qui déshabillait les maisons. Elle était grande mais se chauffait facilement et communiquait d'un côté avec la cuisine, de l'autre avec leur chambre ; des tentures claires, des meubles qui dataient de leur mariage, le poste de T.S.F., la grande boîte à ouvrage, dont sa mère rabattait le couvercle aussitôt qu'elle cessait de coudre ou trico-

ter, la bibliothèque en bois plein qui enfermait livres et publications.

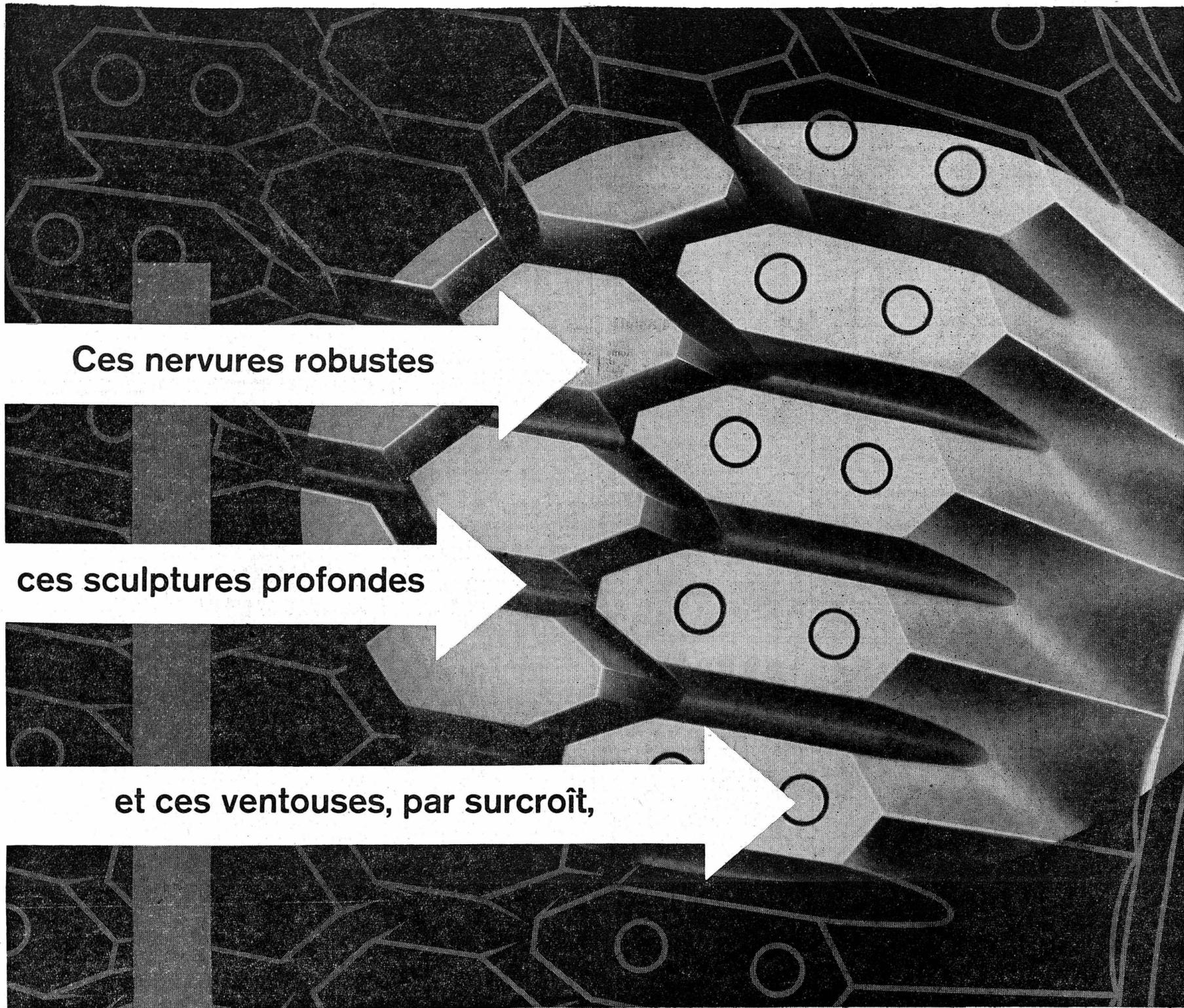
La cuisine entièrement ripolinée était aussi propre et ordonnée que le « vivoir ». Deux armoires émaillées faciles à laver absorbaient la batterie de cuisine et la vaisselle. Il y avait une gazinière à gaz butane et un four électrique, un chauffe-eau, une glacière, un évier profond, une machine à faire la vaisselle.

Enfin, c'était un modèle de commodité.

Mme Guéret n'y laissait jamais rien trainer, elle était si vive d'allures et si entendue. M. Guéret était aussi méticuleux que sa chère épouse. Il savait à la perfection l'aider sans empiéter sur le domaine qu'elle se réservait. Il épluchait les légumes avec le « mixed », et faisait la cuisine. « Si je n'étais pas entré au chemin de fer, disait-il plaisamment, j'aurais été cuisinier. » Donc à lui les fourneaux, la vaisselle. Il se surnommait Vatel.

Pour elle, les balais et le service de table. Elle était Baptistine, la femme de chambre. Leur couple n'était qu'harmonie. Philippe se demandait en les évoquant, le soir où il dinait en solitaire s'il y avait jamais eu un heurt dans leur ménage, et si l'un d'eux faisait des concessions à l'autre tant ils semblaient toujours s'admirer, se comprendre et partager les mêmes idées. S'ils avaient un secret, ils

(A suivre)



Ces nervures robustes

ces sculptures profondes

et ces ventouses, par surcroît,

caractérisent le pneu d'hiver qui connaît
le plus grand des succès, le

Firestone
« WINTER TRACTION »



Que vous l'utilisiez par grosse neige, sur neige durcie, sur chemin verglacé ou mouillé, le pneu FIRESTONE «WINTER TRACTION» vous aidera à vaincre toutes les malices des routes d'hiver. Car vous pouvez vous y fier.

FABRIQUE DE PRODUITS FIRESTONE S.A., PRATTELN

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

La Fédération suisse des sociétés d'employés s'est réunie en congrès à Zurich

Plusieurs résolutions ont été votées

Notre correspondant de Zurich nous écrit :

Après une interruption de onze ans, la Fédération des sociétés suisses d'employés s'est réunie en congrès à Zurich, où elle a discuté et délibéré pendant deux jours. Cette vaste association, qui réunit la Société suisse des commerçants, la Société suisse des contremaîtres, l'Union Helvetia, la société des voyageurs de commerce, les musiciens professionnels organisés, les contremaîtres du bâtiment, les techniciens-géomètres, les droguistes, les groupements d'employés cantonaux et communaux, a été créée en 1918; aujourd'hui, elle compte quelque 80,000 employés. Environ 800 personnes ont pris part au congrès.

Un exposé du conseiller fédéral Streuli

Pour commencer, on a entendu un exposé de M. H. Streuli, conseiller fédéral. « Les recettes de la Confédération », L'orateur a rappelé tout d'abord qu'en 1953, les charges fiscales imposées aux contribuables se sont élevées à 15%, en regard de 12% en 1938. En d'autres termes: la majoration intervenue depuis lors ne dépasse pas 3%; elle est de 6% si l'on tient compte des cotisations pour l'A.V.S. M. Streuli pense que les charges fiscales actuelles ont atteint maintenant le plafond admissible. A l'aide de statistiques, il a démontré qu'un employé touchant un traitement annuel de 10,000 fr. a bénéficié, en 1953, d'un revenu réel de 12% supérieur à celui de 1939, et cela malgré l'augmentation des charges fiscales. D'un autre côté, il a insisté sur le fait que les gros revenus et les grandes fortunes sont l'objet d'une progression impayable; c'est ainsi que 26,000 contribuables ayant un revenu dépassant 25,000 fr. paient 57% de l'impôt sur le revenu au titre de la défense nationale, tandis que nos 2600 millionnaires acquittent ensemble 53% de ce qui est prélevé sur la fortune. Et l'orateur de partir en guerre contre la tendance consistant à tous les impôts sur les objets de consommation comme anti-sociaux. Depuis longtemps, dit-il ensuite, nous cherchons à donner une base constitutionnelle au ménage financier de la Confédération. Si, le 24 octobre, le corps électoral répond oui, nous nous attaquerons directement à ce problème.

Les compétences fiscales entre cantons et Confédération

Qu'en est-il des compétences fiscales de la Confédération et des cantons? Il est évident qu'en matière d'impôts sur les biens de consommation, il faut une entité économique bien déterminée, et c'est pourquoi les impôts de ce genre ne peuvent être prélevés que par la Confédération; quant aux cantons et aux communes, ils doivent pouvoir compter sur les impôts frappant les revenus du travail et les fortunes. De toute façon, tous les Etats se voient dans l'obligation de faire payer des impôts sur les biens de consommation, à défaut de quoi ils ne parviendraient pas à couvrir leurs dépenses; l'I.C.A. n'est pas antisocial. A noter enfin que l'impôt de luxe a été introduit à la suite de nombreuses demandes; mais il faut éviter qu'il n'ait pour conséquence de porter préjudice au travail de qualité en tombant à la charge des fabricants. En terminant, M. Streuli déclare qu'après une lutte de vingt années menée autour de la réforme des finances fédérales, un temps d'arrêt est nécessaire pour permettre à la discussion de reprendre dans une atmosphère calme, selon les véritables principes démocratiques, et il recommande de voter oui dimanche prochain. L'assemblée vote à l'unanimité une résolution invitant les électeurs à se prononcer affirmativement.

Le chemin suivi

Sur quoi M. B. Marty, président d'honneur de la Société suisse des contremaîtres, a présenté un aperçu rétrospectif intitulé « La voie suivie par le

mouvement des employés »; c'est un examen du travail accompli depuis 1943 et des perspectives d'avenir. L'orateur rappelle la lutte menée en faveur de la compensation intégrale du renchérissement de l'A.V.S. de la loi réglementant le travail, des œuvres de prévoyance pour le personnel, etc., autant d'activités dans lesquelles la F.S.E. a exercé une influence déterminante. De son côté, M. Ph. Schmid-Ruedin, secrétaire général de la Société suisse des commerçants, a développé un postulat sur « La situation de l'employé dans la politique économique et sociale ». Il a insisté sur l'importance croissante de ce groupe de salariés, qu'il invite à serrer les coudes et à déployer une plus grande activité dans le domaine de la politique. Parmi les postulats des employés, il cite entre autres: élaboration d'une loi concernant les employés, plein emploi à tout prix, développement des contrats collectifs de travail, aussi bien au point de vue de la structure que du nombre, prolongation des vacances, réduction de la durée du travail, indemnisation du travail accompli en dehors des heures normales, protection des employés âgés qu'il faut mettre à l'abri de renvois injustifiés, etc. A noter que la discussion avait été introduite en langue française par M. E. Losey, de Neuchâtel, secrétaire romand de la Société suisse des commerçants.

Thèses

Pour finir, les idées principales des deux rapporteurs trouveront leur expression dans des thèses qui furent approuvées à l'unanimité. En voici quelques passages parmi les plus importants:

Les employés ont un droit incontestable à l'adaptation intégrale des salaires au renchérissement de la vie, ces salaires étant liés en partie tout au moins, à l'évolution des prestations exigées et à l'augmentation de rendement dû à la haute conjoncture;

les employés revendiquent une quote-part plus élevée au produit social. La F.S.E. défend les intérêts des consommateurs, elle s'élève contre la domination des cartels, trusts et organisations tendant au monopole.

La F.S.E. considère comme indispensable l'extension des contrats collectifs de travail, qui doivent avoir caractère obligatoire. Au cas où la loi fédérale sur le travail encore à l'étude aboutirait à un échec, les employés organisés demanderaient la promulgation d'une loi fédérale pour la protection des employés travaillant dans le commerce et l'industrie. La F.S.E. reconnaît expressément le règlementation intervenant par les soins de l'économie privée; toutefois, lorsqu'il s'agit de problèmes ayant une portée nationale, les solutions à trouver doivent avoir une forme englobant l'économie dans son ensemble. But de la politique économique: favoriser la conjoncture, de manière à garantir le plein emploi et à augmenter le pouvoir d'achat de larges couches de la population. Il faut entreprendre à temps la lutte contre les symptômes de crise, notamment par la création de possibilités de travail. Les employés revendiquent une part équitable des avantages résultant de l'accroissement de la production. L'économie privée doit se faire un point d'honneur de résoudre le problème des employés âgés n'ayant plus de travail. Les prestations de l'A.V.S. doivent être complétées par la constitution d'œuvres de prévoyance créées dans les exploitations en faveur des employés. Quant à l'assurance-invalidité, il faut qu'elle se réalise dans un proche avenir.

Au cours des deux grandes séances, ces thèses ont été expliquées et complétées par des opinions exprimées au nom des diverses organisations affiliées à la F.S.E. J. Ld.

LES SPORTS

CYCLISME

Les joutes sportives de la Compagnie cyclistes 22

(sp) Organisées pour la première fois à la Béroche, les joutes sportives de la Compagnie cycliste 22 se sont déroulées par un temps splendide, dimanche 17 octobre, au château de Gorgier.

En voici les principaux résultats: Concours de tir: 1. sgt. Kubler, Genève; 2. sgt. Porret, les Brenets, et cap. Joray, Lausanne; 4. app. Stalder, le Locle.

Championnat de quilles au pistolet: 1. cap. Dubois, Berne; 2. app. Nussbaum, Chez-le-Bart; 3. cyc. Vuillemin, Neuchâtel, et cyc. Brunner, Neuchâtel.

Cartes: 1. sgt. Stern, Lausanne; 2. cyc. Hirschy, le Locle; 3. app. Nussbaum, Chez-le-Bart; 4. app. Houriet, Fontaine-melon.

Course de vélo: 1. app. Houriet, Fontaine-melon; 2. app. Christen, Gorgier; 3. cyc. Brunner, Neuchâtel; 4. cyc. Schaffroth, Neuchâtel.

Classement combiné quatre épreuves: 1. cap. Dubois, Berne, gagne le challenge « Officiers Cp. cyc. 22 »; 2. sgt. Stern, Cressier, gagne la « Coupe de Paul Kramer »; 3. cap. Joray, Lausanne; 4. app. Christen, Gorgier, et plt. Huguenin, Saint-Prex; 6. app. Houriet, Fontaine-melon; 7. app. Schulze, le Locle; 8. app. Nussbaum, Chez-le-Bart et sgt. Kubler, Genève.

Belle journée d'amitié. Organisation impeccable rehaussée par un excellent vin d'honneur offert par les Caves de la Béroche.

ECHECS

Au Club d'échecs du Locle

(c) Le Club d'échecs du Locle, dans une rencontre franco-suisse, s'est incliné par 10 points contre 7 devant le club de Dijon.

FOOTBALL

Le Locle - Couvet 2-3

(c) En déplacement au Locle, l'équipe covasienne a réussi à obtenir sa première victoire et ses premiers points en championnat, en battant les locaux par 3 à 2, et rendant ainsi sa position au classement moins critique. Le jeu fut par les deux équipes n'a été de grande qualité, et Couvet a réussi à remporter l'enjeu de la partie grâce au travail de toute l'équipe. Cette victoire vient à point pour redonner confiance aux joueurs en vue des prochaines rencontres.

Fleurier - Etoile 1-1

(sp) Encouragés par leurs récents succès, les Fleurisants attendaient, dimanche, de pied ferme les joueurs d'Etoile, équipe reléguée la saison dernière en deuxième ligue. Dès le début, les Fleurisants se portèrent à l'attaque, en pratiquant un bon football; mais la résistance des Stelliens est opiniâtre; plaçant trois hommes en pointe, ils groupent le reste en défense. Les Fleurisants ne peuvent percer ce mur, certains de leurs éléments, pleins de talent, n'étant pas encore tout à fait aguerris à la compétition. C'est à la sixième minute de la reprise qu'Etoile ouvre le score sur contre-attaque. Fleurier redouble alors d'efforts mais ne peut qu'égaliser sur coup franc quelques minutes avant la fin.

Les Fleurisants n'ont guère eu de chance; en dépit d'une nette domination territoriale, rien ne leur réussit; ils temporisèrent en outre un peu trop. Quant aux Stelliens, ils ont présenté un jeu primaire.

Au temps d'autrefois MARAUDE...

« Le maraudage, dit Larousse, est un véritable vol. » Aux termes de la loi, le maraude est tantôt une contravention tantôt un délit, suivant l'importance de la chose dérobée. Pour les gamins que nous étions à la fin du siècle passé, c'était avant tout un sport.

Il faut dire qu'à bien rares exceptions près, nous avions tous, dans les jardins et vergers familiaux, de quoi satisfaire amplement notre gourmandise. Mais quel plaisir y aurait-il eu à se régaler tout bêtement des propres fruits de la maison? Et combien les cerises, les prunes, les noix ou les pommes du voisin paraissaient plus délectables, piquées à la déroba par un beau soir de clair de lune! Avec cela, ce léger sentiment de crainte, de danger possible, qui fait courir dans les veines un petit frisson. Car chaque commune avait son garde champêtre qui, d'ordinaire, n'entendait pas le badinage, d'autant moins qu'il touchait une quote-part des amendes infligées aux délinquants. Aussi bien nous gardions-nous à carreau, et les pièces de deux francs qui tombaient de ce fait dans la caisse communale ne représentaient jamais qu'un bien mince revenu.

Pourtant, il arrivait de temps à autre qu'un imprudent se fit pincer et ça donnait une belle histoire. En plus de la magistrature volée reçue de son paternel, le malheureux se trouvait être pour un temps l'objet de la réprobation générale: on le tenait à l'écart; comme si, en scrutant leur conscience, la grande majorité de ses contemporains n'auraient pas dû reconnaître qu'à eux, ou à maintes occasions, ils avaient été tout aussi coupables.

Maraudage toléré

Dès la vendange faite et les bestiaux rentrés à l'étable, le garde champêtre considérait sa tâche comme terminée. Les fruits, à ce moment, étaient presque tous cueillis. Les pommes roses, les reinettes grises, les « duchesses », les « capendus » rouges et blancs, les cavilles et les pommes châtagnes, toute la gamme des fruits courants à cette époque, recourraient jusqu'aux bords les rayons des celliers.

On avait secoué les poires à cidre, les olivettes, les poires rouges, les poires citrons, les « sans-règle » et les « jamais-bons ». Le cidre, dans les fûts, commençait à piquer, devançant de peu le « nouveau »; les « toupines » au ventre rebondi regorgeaient de l'onctueuse « coignarde » et, sur de larges planches, les « schnetz » de pommes et de poires étendus au soleil commençaient à brunir, en attendant le jour de la journée de pain où ils finiraient de sécher dans le four allumé.

On avait rentré les échelles, enlevé les étais devenus inutiles. Dans

les vergers silencieux, les feuilles jaunies, une à une tombaient. C'est alors que commençait la fête.

Dans les vignes...

Aussitôt la cueillette du raisin terminée, le premier dimanche de beau temps voyait arriver la horde des grappilleurs. Il en venait de partout, du village et des villages voisins où il n'y a pas de vignoble. Il y en avait de tout âge et de toute condition, des vieux, des jeunes, des pauvres et des moins pauvres. Ils allaient de-ci de-là, se baissant, explorant cep après cep, s'arrêtant peu longuement dans les endroits feuillus. Certains portaient des paniers qu'ils s'ingéniaient à remplir.

A côté des grappilleurs qui formaient la manne habituelle, il y avait parfois de belles trouvaillies; ça et là, une souche oubliée qu'on saluait d'une exclamation joyeuse, ou bien une grappe dodue dissimulée dans le feuillage. Alors les grappilleurs, ceux qui avaient l'âge de raison, s'arrêtaient et cueillaient l'aubaine avec recueillement.

Les gamins, ceux du village, n'avaient à remplir que leur panier intérieur. Ils ne s'en faisaient pas faute, ils couraient de vigne en vigne, sans égard pour les sarments et les échelas cassés. Ils avaient, sur leurs concurrents, un grand avantage: connaissant leur monde, ils savaient quel propriétaire avait suivi d'un œil méfieux la troupe de ses vendangeurs, et aussi quel autre, moins « regardant » devait avoir laissé pas mal à butiner.

Le pactole trouvé, ils se gardaient bien de donner l'éveil: peut-être resterait-il quelques grappes pour le dimanche suivant!

... et dans les vergers

Après le grappillage des vignes venait le maraude des vergers. Maraude qui, en réalité, n'en était point tout à fait une, puisque tolérée par la grande majorité des propriétaires. Les fruits, à cette époque, n'avaient pas grande valeur et la cueillette se faisait en vitesse. Il restait sur les « arbres tortus et broussailliers pas mal de pommes et de poires vouées à la pourriture. Ces fruits mûrs à point, se laissaient un à un choir sur le sol avec les premières feuilles mortes. Ils y formaient parfois un véritable lit sur lequel venait s'acharner les dernières quêtes. Personne pourtant ne se baissait pour les ramasser... excepté un jeune homme des montagnes, venu une fois en visite, qui se laissa tenter. En une seule matinée, il remplit trois grands sacs qu'on voulut bien lui conduire à la gare; et ce furent plus de deux cents kilos de pommes et de poires, cassées mais appétissantes, qui arrivèrent à la Chaux-de-Fonds.

Quant à nous, les gamins, cette jonchée de corps morts nous laissait

froids. Ce qui nous intéressait, c'étaient les fruits restés parmi les branches, les résistants qui avaient tenu bon contre vents et bourrasques et qui, de là-haut, semblaient nous narquer.

Parmi les feuilles clairsemées, au bout des branches rugueuses que le qui marquait de taches vert olive, les pommes restées rutilaient, rivalisant de coloris avec les poires jaunes comme de l'or. Il y en avait assez pour fournir l'exercice de plusieurs dimanches.

Bien pourvus de gourindins, de « chatons » ou de « schlekres », comme nous disions, nous avions tout loisir d'exercer notre adresse.

A condition qu'il en valût la peine, tout fruit repéré devait tomber quand le gourindin, lancé avec vigueur, frappait la branche un peu en dessous. D'ordinaire, peu de coups suffisaient, car la plupart d'entre nous avions acquis au jeu une adresse étonnante. Il y avait cependant des fruits récalcitrants sur lesquels, avec ténacité, nous nous acharnions.

Le soir, aussi fiers que les chasseurs de casquettes de Tarascon, nous rentrions les poches rebondies des glorieux trophées de notre adresse.

Je vous l'ai dit: pour nous, le maraude était un sport... un sport dont le méprisable enjeu nous paraissait bien meilleur à croquer que n'importe quel fruit choisi dans la profusion qui remplissait nos celliers.

Finie la maraude!

Le temps a vaincu la maraude, avec bien d'autres coutumes.

On ne tolère plus de grappilleurs dans les vignes nouvelles alignées et reconstruites dont les échelas doivent être ménagés. Pas plus qu'on ne supporterait l'abattage à coups de gourindins des fruits restés sur les branches des arbres rejoints, émondés, soignés avec sollicitude. Et il est de plus en plus rare de voir pourrir sur le sol une manne dont on a appris à apprécier la valeur.

De sorte qu'aujourd'hui, quand se pratique encore le maraude, il ne saurait mériter une autre détermination que celle de Larousse!

Communiqués

Le français à Fribourg

Tous ceux qui ont entendu parler des savoureux ouvrages didactiques de M. Jean Humbert, professeur à Fribourg, voudront écouter ce maître du langage, ingénieux et enthousiaste. Le tableau qu'il tracera des parlers fribourgeois et du français de son canton, ce soir, au grand auditoire des Terreaux-sud, ne manquera assurément pas de vérité, de pittoresque et de vie. Avec lui se complètera et se terminera le cycle d'exposés sur la situation du français en Suisse romande que l'Institut neuchâtelois a pensé utile d'organiser.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

1er. Radiation de la raison sociale Charles Huttenlocher, à Neuchâtel, boucher-charcuterie, par suite de cessation de commerce.
2er. Le chef de la maison Charles Cornaz, à Neuchâtel, représentation d'articles électriques et automatiques pour restaurants, est Charles-Michel Cornaz.
3er. Radiation de la raison sociale René Gammeter, Fleurier, exploitation d'un garage pour automobiles et motos, achat, vente, réparations, pièces détachées d'automobiles et tous articles, par suite de cessation de commerce.
4er. Modification des statuts de la maison Bodenmann et Werenfels S. A., à Auvier, vinfication des raisins, la vente des moûts, vins et sous-produits divers, la fabrication (distillerie) et la vente de spiritueux et sirops, la société anonyme Bodenmann et Werenfels sera désormais: A. Bodenmann S. A.
5er. Le chef de la maison Mme E. Spichiger, à la Chaux-de-Fonds, commerce et représentation de tapis, linoléums, décorations d'intérieurs, ameublements, trousseaux, est Esther Spichiger née Goley, à la Chaux-de-Fonds.
6er. Radiation de la raison sociale Marcel Bezencou, à la Chaux-de-Fonds, exploitation du Café de l'Abeille, par suite de cessation d'exploitation.
7er. Radiation de la raison sociale Jean Bill, à la Chaux-de-Fonds, boulangerie, par suite de décès du titulaire.
8er. Radiation de la raison sociale Madame Bippert, à la Chaux-de-Fonds, vente de spiraux, par suite de départ de la titulaire.
9er. Radiation de la raison sociale Jean Boissy, achat et vente d'horlogerie, par suite de départ du titulaire.
10er. Radiation de la raison sociale Laure Bruognolo, Montre Ozne (Laure Bruognolo, Ozne Watch), à la Chaux-de-Fonds, par suite de départ de la titulaire.
11er. Radiation de la raison sociale Loersch et Robert, société anonyme, à Neuchâtel, commerce de fers et métaux, de quincaillerie, d'outillages divers, d'articles de ménage ainsi que de tous produits analogues la procédure de faillite étant clôturée.
12er. Radiation de la raison sociale Alfred Forestier, à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'une boulangerie-pâtisserie, par suite de remise de commerce.
13er. Le chef de la maison Roland Forestier, à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'une boulangerie-pâtisserie, est Roland Forestier.
14er. Radiation de la raison sociale Fernand Eugénard, à la Chaux-de-Fonds, fabrication et vente de meubles, par suite de cessation d'exploitation.
15er. Radiation de la raison sociale René Huguenin, à la Chaux-de-Fonds, atelier de terminage de mouvements d'horlogerie, par suite de remise de commerce.
16er. L'actif et le passif sont repris par la maison Gérard Cattin, à la Chaux-de-Fonds. Le chef est Gérard-Alyr Cattin, à la Chaux-de-Fonds.
17er. Radiation de la raison sociale Pilum S. à R. à Neuchâtel, vente et commerce en général des appareils et objets au bénéfice des brevets Pilum (cuisiniers électriques, ustensiles en tous genres destinés à la cuisson), la procédure de faillite étant clôturée.
18er. Le chef de la maison H. Brotschi, aux Brenets, représentations et commerce de décolletages pour industrie, autos, motos et vélos, est Hugo Brotschi.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 12. Günthard, Pierre, fils de Pierre, restaurateur à Neuchâtel, et de Catherine née Guizzetti. 13. Scharroth, Erich-Hugo, fils de Paul, technicien-mécanicien à Neuchâtel, et de Lydia née Stegier; Wäckering, Eveline, fille de Hans-Ernest, mécanicien à Neuchâtel, et de Charlotte-Johanna née Krautwurst. 14. Renaudin, Eveline-Pierrette, fille de Constant-Louis, fleuriste à la Neuveville, et d'Elsa née von Allmen.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 14. Burnier, Robert-Jules, architecte à Neuchâtel, et Tardy, Hélène-Arlette, à Genève; Dal Farra, Emilio-Matteo, maçon à Neuchâtel, et Sommacal, Rina, à Marlin; Repond, René-Ernest, carrelleur à Pesoux, et Bertani, Martina-Livia-Maria, à Neuchâtel; Bellenot, Jean-Louis, étudiant, et Perrenoud, Claire-Lise, les deux à Genève. 15. Jeanrenaud, Louis-Philippe, restaurateur à Boudrevillers, et Saurer, Suzanne-Marie, à Neuchâtel; Chatelein, Pierre-Gaston, fleuriste décorateur, et Apra, Rolande-Gabrielle, les deux à Troinex (Genève).

DÉCÈS. — 12. Stauffer, Emil, né en 1884, manœuvre à Neuchâtel, célibataire; Franchini, Jean-Louis, né en 1926, agriculteur à Neuchâtel, célibataire. 13. Sichel, née Aberhard, Elise, née en 1866, ménagère à Neuchâtel, veuve de Joseph-Justin Stuellet; Aeschlimann, Henri, né en 1874, ancien bûcheron à Neuchâtel, célibataire. 14. Digler, née Leuba, Emilia-Edwige, née en 1922, ménagère au Landeron, épouse de Marcel-Marcel Digler.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

BILLET CHAUX-DE-FONNIER

La beauté de l'automne

Parlement des jeunes

De notre correspondant :

Avec le mois d'octobre survient en même temps la splendeur de l'automne. La fantasmagorie des feuillages pourpre et or constitue un spectacle d'une rare beauté et empreint d'une douce poésie. Des nuits froides où le thermomètre est déjà descendu un ou deux degrés au-dessous de zéro, succèdent à des journées ensoleillées, au ciel d'une pureté limpide. Les dernières fleurs disparaissent happées par le gel. Le long de l'avenue Léopold-Robert, des équipes taillent les platanes; ce travail précède toujours la venue de la neige.

L'automne est sans contredit la plus belle saison de l'année dans les Montagnes.

Les écueils du parc des Crêtets se font plus insistant. L'instinct les pousse à s'approvisionner en provision de l'hiver. On les voit, dans le calme du matin, quitter l'arrivée des ouvriers se rendant au travail. L'appel des passants, ils descendent des arbres pour venir cueillir dans leurs mains des noix et noisettes qu'ils s'empressent d'aller enfouir dans des cachettes. Ces gracieux animaux, point effarouchés du tout, ne se doutent guère du plaisir qu'ils procurent à leurs admirateurs.

Sans bruit, mais avec beaucoup de persévérance, le parlement des jeunes, fondé il y a un peu plus d'une année, poursuit son activité. Il tient de nombreuses séances éducatives avec le désir d'accomplir une œuvre utile pour la génération nouvelle. Un bel idéal anime ses promoteurs dont le zèle mérite d'être encouragé.

Récemment, le parlement des jeunes s'est élevé avec beaucoup d'apropos et de justesse contre les jeux américains qui s'implantent chez nous. Il estime que de tels divertissements nuisent à la jeunesse sans fournir aucun apport intellectuel, si ce n'est celui de lui apprendre à dépenser inutilement son argent.

Cette attitude démontre la conscience, le sérieux de ce groupement qui ne craint pas de dénoncer un des aspects de la vie moderne, avec ses dangers pour la jeunesse non avertie.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences: 20 h. 30, conférence de l'explorateur cinéaste Albert Mahuzier.
Collège des Terreaux, grand auditoire: 20 h. 15, « La situation du français dans le canton de Fribourg », par M. Jean Humbert.
CINÉMAS
Théâtre: 20 h. 30, Quand le Maraboute gronde.
Rex: 15 h. et 20 h. 30, Massacre en dentelles.
Studio: 15 h. et 20 h. 30, Le blé en herbe.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Mam'zelle Nitouche.
Palace: 15 h. et 20 h. 30, Le détroqué.

DÉMONSTRATIONS
Vendredi 22 octobre
de la machine culinaire
KENWOOD
Plus qu'un mélangeur
Plus qu'un appareil à liquéfier
4 machines en une seule
Perrot & Cie
Saint-Honoré 5 Tél. 5 18 36

Grand action
FRITEUSE
FRITEUSE TIXOR
et bassine à friture
pour plaques électriques
Nous vous expliquerons en
démonstration
comment faire des frites
et chips savoureuses
mercredi, jeudi et vendredi
de 14 h. à 17 h. 30
à l'entresol de notre magasin
rue du Seyon 10 (ascenseur)
Ellexa
NEUCHÂTEL
BEAU CHOIX DE CARTEL DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Pour la peinture
artistique
COULEURS
EN TUBES
Lefranc
et Talens
PINCEAUX
Toiles - Cartons
Châssis - Cadres
Demandez
le catalogue
Modèle spécial depuis
Fr. 148.-
R. CRETINIER
Cycles
Voitures d'enfants
Couvot (Ne)
Tél. 9 22 44

POUR VOUS MESSIEURS

qui avez une très grande taille, nous avons en rayon des complets avec gilets

Complets pure laine peignée, en grandeurs

53 - 55 - 57 - 59 - 61 - 63

(soit jusqu'à 132 cm. de tour de ceinture)

RETOUCHES GRATUITES

Vêtements **MOINE** Peseux

Le droguiste spécialisé vous sert mieux

Vous le reconnaissez à la marque rouge **DS** sur sa vitrine. Vous pouvez dès lors entrer en toute confiance chez le droguiste spécialisé. Vous y trouverez un choix immense, souvent près de 10000 articles qui n'ont plus de secret pour le droguiste professionnel.

Et vous bénéficiez encore de 3 avantages :

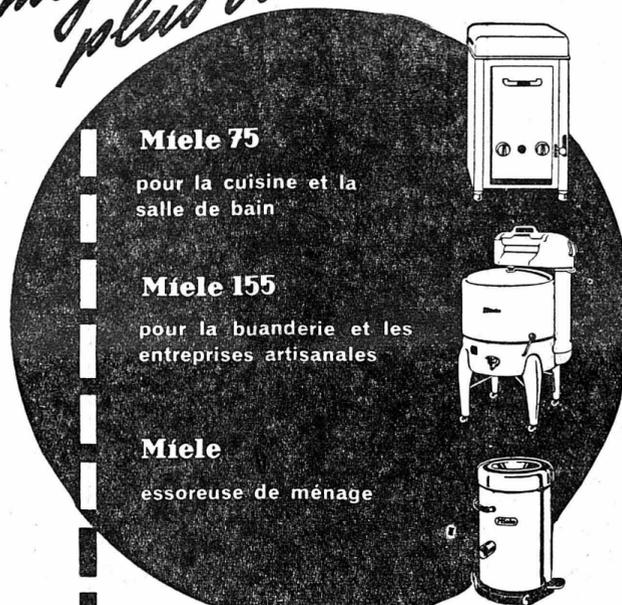
- vous achetez des produits de qualité
- vous êtes toujours mieux servi
- vous êtes conseillé par un professionnel

Association suisse des droguistes

Droguerie spécialisée
Section neuchâteloise

3x Miele

3 moyens de laver plus vite et mieux



Miele 75
pour la cuisine et la salle de bain

Miele 155
pour la buanderie et les entreprises artisanales

Miele
essoreuse de ménage

La marque Miele peut revendiquer la première place dans l'histoire de l'évolution du lavage rationnel et aisé. Chaque modèle est le fruit de 50 ans d'expérience et de progrès dans la construction de machines à laver modernes.

Démonstration et vente par
Chs. Waag, Pierre-à-Mazel 4/6, Neuchâtel
Tél. (038) 52914

A la conquête du succès



par une **ROBE** de jersey signée « Nabholz » aux lignes impeccables
Jersey Nabholz = qualité, confort, élégance

depuis Fr. 109.-
autres modèles jersey à partir de 69.-

VOYEZ NOTRE VITRINE No 6

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

TRÈS AVANTAGEUX

- | | |
|--------------------|----------|
| Chemisier de dame | Fr. 2.50 |
| Chemise impeccable | 1.20 |
| Blouse de travail | 2.- |
| Salopette | 2.- |
| Couverture laine | 3.50 |
- Livraison gratuite
Linge lavé, séché au grand air et repassé
Blanchisserie nouvelle
Areuse. Tél. 63151

TROTTEURS

modernes

pour l'entre-saison.



35695-69016
California en Elk noir ou gris, avec la semelle cello-crêpe légère et confortable. Jolie garniture.

33095-69034
Trotteur juvénile en Elk brun ou gris, semelle cello-crêpe. En vente aussi en daim-split cuir.

33015-69044
Trotteur élégant, couleurs à la mode, brun, gris, beige, vert et bleu-suisse. En Elk ou daim-split.

Bata

NEUCHÂTEL — Faubourg du Lac 2

« Puch » 250

à vendre pour cause de santé. Rotulé 16,000 km. Tél. 51565, heures de magasin.

Petits secrets de cuisine bourguignonne

Pour donner de la saveur aux viandes

Vos côtelettes de veau, ou de porc, votre rôti, votre foie de veau, votre poulet sont-ils fades? Badigeonnez ces viandes de « beurre de moutarde Amora » (mélange par moitié de beurre et d'Amora, la moutarde de Dijon). Si vous faites un rôti de bœuf, ayez soin, avant de le cuire, de l'enduire en entier de beurre de moutarde Amora. Son arôme pénètre la chair et lui donne une saveur qui fait le délice des gourmets. En Suisse, on trouve la moutarde de Dijon Amora dans tous les bons magasins d'alimentation, soit en tubes à Fr. 1.-, soit en verres décorés avec des fables de La Fontaine à Fr. 1.60.

L'œuf à gober

est un produit suisse de qualité supérieure. Exigez des œufs de provenance connue. Ils portent le nom du producteur. Association des aviculteurs professionnels romands.

Oeufs de qualité 39 ct.
La pièce

RIVELLA

boisson de table diététique sans alcool à base lactominérale le litre **Fr. -.95** net + verre

ZIMMERMANN S.A.

Vacherins Mont d'Or 1^{er}

de la Vallée de Joux au plus bas prix du jour
Prix de gros pour revendeurs

STOTZER

Rue du Trésor 2 Tél. 51391

AU CORSET D'OR

Rosé-Guyot Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec san-gle dep. 25.45
Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

Pantalons confection

depuis Fr. 27.-

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

GRAND-RUE 6
1er étage

À vendre, pour cause de décès, un **scooter** « Bernadet » 250 cmc. — S'adresser au garage Corday, Ecluse 29.

PASSAGES

bouclés, coco
Beau choix

Tapis Benoit

Mallefer 20, tél. 53469

Votre avantage à l'étage
CREDIT

Saucisses à rôtir

de veau de porc
ATRIAUX

BOUCHERIE

GUTMANN

Avenue du Premier-Mars



Il y a bien des

lon

Une question de confiance est l'achat de votre

LITERIE



Meubles rembourrés - Rideaux

GRAND CHOIX DE TISSUS

A. MAIRE Tapissier-Décorateur.
SERRIÈRES, tél. 54715

ON CHERCHE A DOMICILE

L'extrait de tomates en tubes

ROCO

triplement concentré



Contenu du grand tube: 200 gr. net



Plus pratique — plus avantageux — frais jusqu'au bout

EN EXCLUSIVITÉ!



UN MANTEAU
D'ÉLITE

coupé dans un pure laine fantaisie distingué, qualité de haute valeur dans les tons bleu, gold, rouge et gris spécialement étudié pour la jeunesse, tailles 36 à 42

Voyez son prix : **98.-**
au choix

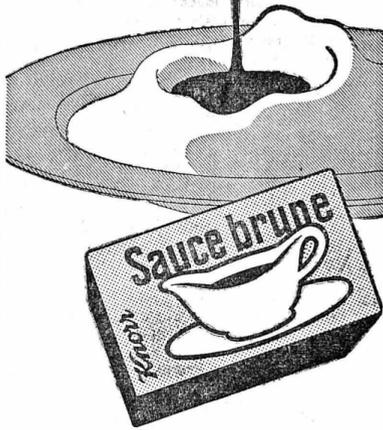
Vous trouverez à notre rayon spécial de manteaux un choix splendide de superbes MODÈLES de 89.- à 350.-

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

D'après une
nouvelle
recette

La sauce brune
Knorr

toute prête, de haut goût,
succulente pour accommoder
les viandes, les mets aux
pommes de terre, les pâtes.



Essayez-la avec de la purée de pommes de terre.

Magnifique buffet de service

longueur 250 cm., hauteur 95 cm., profondeur 61 cm., 4 portes, noyer pyramide, intérieur érable blanc, 5 tiroirs intérieur et tirette avec dessus marbre.

Neuf de fabrication, ce modèle particulièrement riche ne coûte que **Fr. 1350.-**

Fiancés, amateurs de beaux meubles, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous, nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux et vous reconduisons à votre domicile.

La visite de nos 3 étages d'exposition vous convaincra qu'il est toujours préférable d'acheter directement et sans aucun intermédiaire à

Ameublements ODAC Fanti & Cie Couvet
Téléphone (038) 9 22 21 ou 9 23 70



Pour toutes saisons



Fr. 18.90

HUILES DE CHAUFFAGE



M. SCHREYER
COMBUSTIBLES

Du Peyrou 3 Tél. 5 17 21

LE SOLEIL EST LA!
Toiles en tous genres pour stores, tentes, etc.
Confection, pose, réparation

Stores à lamelles
Tous systèmes pour fabriques,
magasins, etc.

FRED KUNZ

Tapissier décorateur, Colombier
Tél. 6 33 15 - 6 35 57

CALORIFÈRES à MAZOUT

De plus en plus introduit en Suisse comme à l'étranger, le calorifère à mazout se révèle des plus pratiques et des plus économiques à l'usage.

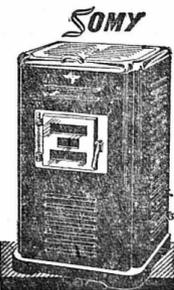


Plus de poussière... Pas d'odeur
Une grande économie
Des milliers de clients enchantés

«QUAKER», de présentation inégalée en tôle émaillée de couleur brune. Il est le fourneau à mazout à grand succès.

Prix : Fr. 395.- pour 150 m³
Fr. 690.- pour 250 m³
Fr. 785.- pour 315 m³

Consommation moyenné : 4 à 5 l. par jour, références à l'appui



«SOMY», construction robuste en fonte de très belle présentation, spécialement pratique pour petits appartements.

Prix : Fr. 560.- pour 100 m³
Fr. 685.- pour 250 m³

Essai et renseignements gratuits

Creteigny & Cie

Neuchâtel : Chaussée de la Boine 22

Deux ravissants modèles
de notre collection
d'automne



daim noir **29.80**

daim noir **32.80**



cuir brun, noir, vernis ou gris

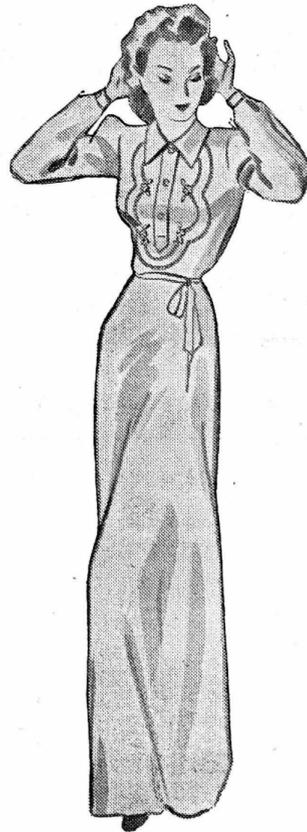
34.80

CHAUSSURES

J. Kurth
S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

Repos plus
confortable!



Chemise de nuit

en interlock coton uni
façons classiques, existe
en saumon, ciel
Tailles 40 à 46
Article avantageux

9.80

Chemise de nuit

en flanellette unie, façon avec
col châle, plastron nervuré et
brodé, longues manches, se fait
rose et ciel. Tailles 40 à 46
Taille 48 à **13.90**

12.90

Chemise de nuit

en belle flanellette imprimée, col
à revers, plaque et jeu de fron-
ces, ceinture à nouer, jolis des-
sins nouveaux sur fond blanc ou
rose. Tailles 40 à 46
Tailles 48 et 50 à **19.80**

18.90

BIEN SERVI

Grands Magasins
au Sans Rival

NEUCHÂTEL

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

EN ADOPTANT
LA MODE
NOUVELLE

Vous ressemblerez à des images anciennes

On dit que la mode est un éternel recommencement. Rien n'est plus vrai en ce début de saison 1955 où les toilettes s'inspirent si fréquemment et si visiblement des costumes de jadis. Même le tailleur, qui règne aujourd'hui en maître dans notre garde-robe, après avoir fait, à la fin du XIX^{me} siècle, une entrée très discutée, ne reste pas insensible à ce renouveau inspiré de l'ancien.

Rien n'est plus naturel, d'ailleurs, car la mode se renouvelle à une cadence telle qu'elle prendrait vite de court les couturiers s'il leur fallait toujours inventer du nouveau. Mais la mode a ceci de particulier qu'étant condamnée à sa naissance elle se prête à la résurrection avec une bonne grâce et un charme qui n'appartiennent qu'à elle. N'est-ce pas le fait même qu'avant de vivre elle soit déjà presque morte, qu'étant belle elle soit condamnée sans recours à être laide le lendemain, qui la rend à la fois si agressive et si émouvante?

La victoire de Coco

Ce triomphe du tweed et du tricot auquel nous assistons cet automne est, en réalité, le triomphe de Mlle Gabrielle Chanel (Coco) qui avait promu, pour la première fois, le tricot et les souples lainages d'Écosse au rang de tissus élégants... en 1928. Tous les couturiers ont été séduits par ces deux matières qu'ils emploient du commencement à la fin du jour, témoins ces deux robes à succès: l'une de tricot, tout à côtes, comme un sweater, taille fine et corsage blousant, accompagnée d'une veste pare-

mentée d'astrakan, de Lanvin-Castillo et l'autre, cloche, de tweed chiné gris et blanc, garnie de deux poches en biais à la poitrine, présentée par Jacques Faïh.

Nous ne reverrons plus, bien sûr, la garçonne de 1925; mais la femme-adolescent 1955, qui arbore avec désinvolture le « flat look », porte des tailleurs non cintrés, des pardessus stricts, des robes montantes, adopte le tweed, aime les bonnets emboîtants, ressemble tant à son aînée qu'il n'y a pas à s'y tromper: ce sont deux sœurs.

Gaieté et discrétion

Cette mode est bien faite pour nous séduire car elle se présente sous le triple signe du confort, de la discrétion, de la gaieté.

Les manteaux d'hiver ont perdu leur tristesse. Courageusement, ils vont nous aider à réagir contre la grisaille en arborant des couleurs de soleil: jaune, orange, rouge, vermeil. Ils obéissent à l'« hiver-color » lancé par Givenchy qui a d'emblée conquis toutes les femmes. L'« hiver color » a aussi touché de sa baguette magique les petits deux-pièces en gros lainages, toujours gais, de couleur franche, à double boutonnage et à col carré de petit marin.

Plus de gaieté, mais plus de discrétion aussi. Dans la ligne générale d'abord, puisqu'elle n'accuse plus les formes, et dans la fourrure ensuite. Celle-ci se cache tant et si bien qu'elle donne l'illusion de stricts manteaux de lainage, alors qu'il s'agit, en réalité, de luxueuses pelisses. Toujours souples d'allure, ils attendent la bourrasque et un pas très vif pour découvrir leurs dessous qui sont de vison, de ragondin, de martre, d'astrakan.

La fourrure ne peut se retenir, parfois, de déborder sur l'endroit, en cols et en bas de manches importants. Ces pardessus à surprise offrent un maximum de confort, en étant bien doublés et bien fermés, ce qui n'exclut d'ailleurs pas une coupe savante, comme on a pu le constater dans un manteau de Givenchy à manches froncées dans le dos et reprises dans une découpe savante.

Le tailleur a la vie longue

Innovation appréciée: on prolonge la vie des tailleurs en leur adjoignant des vareuses, des capes, des blousons, des vestes fourrées, des écharpes de tweed. C'est ainsi que Dessès double de vison une vareuse de shelland rubis, que Heim réchauffe de loutre le blouson d'un tailleur de flanelle grise, que Patou parement de marmotte une cape de cachemire rouge chiné sur un tailleur sport de même cachemire et qu'il double de civette la veste-paletot toute droite, en taupé, d'un tailleur-tube.

Quant au tailleur de Faïh, qu'a choisi et que porte déjà Marlène Dietrich, il est très 1955, avec sa manière de blouser comme un sweater, son gros col de renard, sa ceinture basse, à boucle de diamant, allongeant le buste; il nous fait aussitôt penser à un célèbre tailleur de Worth, datant de 1925, également réchauffé de renard.

On voit aussi des cols plats amovibles, plus ou moins importants, entourant les épaules, à la mode du moyen âge, tels qu'on peut en admirer dans les tableaux de Hans Memling. Vous pouvez également ourler de ragondin une jupe de flanelle en forme, à la manière de Dessès, ou orner le décolleté de votre robe de fourrure, comme la belle palineuse de Nicolas Lancret. Cet ornement n'est pas réservé aux robes du matin; les audacieuses lui font faire une apparition le soir, preuve en est donnée par la robe étroite de peïf souper, de Faïh, dont le décolleté est souligné de vison.

Le tulu sort de scène

Vous emprunterez à la Renaissance ses tissus-joyaux somptueux, traités à la moderne dans les fils nouveaux de nylon, cristal et rhovyl qui sont tous des merveilles, ainsi que le montrent de façon éclatante le velours cristal auquel Heim fait interpréter une robe à décolleté croisé et le brocart à dessins persans qui a inspiré à Balmain une robe à grand décolleté carré... le décolleté de la marquise de Pompadour, dans le tableau de M.-O. de La Tour.

Mais, si vous préférez, vous pourrez plutôt ressembler aux danseuses de Degas, en adoptant une des nouvelles robes-tulu, grâce auxquelles, le soir, les couturiers montrent les rondeurs du buste, l'élégance de la taille fine, avec autant de plaisir qu'ils prennent,



le jour, à hacher les formes avec tant de discrète distinction. Ont été très remarquées, la robe-tulu de Dior, faite de jupes de lulle superposées, d'un rouge à pari, et celle autre, de tulle rose, à long sweater taupé, celle de Jacques Faïh, en gaze lamée mauve, à corsage sweater et jupe montée sous la taille, toutes vraies robes de ballerine romantique, fragiles et scintillantes.

Bobines et coquilles

Pour être dernier cri des pieds à la tête, il vous faudra vous coiffer de bérêts-coiffes, posés en arrière, en jersey souple et léger, de cache-cheveux en feutre moucheté drapé, de coiffes rondes en feutre taupé, de bérêts coup-de-vent décalés, de bérêts-galettes, de bérêts de meunier ou, tout simplement, de bérêts basques en fin velours de soie monté sur ruban ou en gros lainage imitant le mouton.

Vous vous chausserez, le soir, de sandalettes à talons immenses et, pour le sport, de mocassins à talons plats. La grande nouveauté se cache, pourtant, dans les talons des modèles de ville, raisonnables quant à leur hauteur (4 cm.) mais toujours très amusants par la forme. Vous avez le choix entre le talon bobine et le talon coquille et le talon cassé, le premier étant le plus haut et le dernier le moins haut.

Nous avons tout, décidément, pour être belles comme des images.

MARIE-MAD.

Les idées de Maryvonne

Madame Liliane

C'est une belle dame aux cheveux noirs et qui, semblable à beaucoup de femmes françaises, est à la fois élégante et simple. Élegante parce que simple, peut-on dire avec raison. Elle porte peu de bijoux, mais elle affectionne les costumes tailleur stricts et les jolies « petites robes » noires, bien coupées. Les fameuses modistes parisiennes seraient certainement ravies de composer pour elle, puis de poser sur son opulente chevelure les ravissants bibis dont elles ont le secret; mais Madame Liliane n'aime guère les chapeaux: elle va partout nu-tête, ce qui surprend beaucoup de femmes très élégantes, avec lesquelles elle se rend, et se trouve dans des assemblées solennelles, où elle prend place parmi les assistantes de haut lignage.

Il faut en effet vous dire que cette jolie dame, Égyptienne de naissance, est l'épouse du premier ministre français, M. Mendès-France. C'est, chez ces deux-là, une belle union qui a déjà vingt ans d'âge. C'est également une belle union parce que, et les lustres s'ajoutant aux lustres, la bonne camaraderie et l'intime entente conjugale croissent encore et enrichissent ces deux vies. Etre « premier », en France, comme aussi en Angleterre, exige des époux de fréquentes séparations: les temps modernes sont ceux des conférences aux quatre coins du monde — comme on dit — et, par conséquent, des départs répétés, des séjours nombreux bien loin du home. Dans celui de M. Mendès-France, Madame Liliane, en femme raisonnable, attend les appels téléphoniques qui lui parviennent de capitales variées où le ministre des affaires étrangères se trouve, appels quotidiens qu'elle apprécie fort. La deuxième dame du pays jouit du grand privilège d'avoir un mari plein d'attentions et qui, chose plus rare qu'on le pense, n'oublie aucune date à souligner, à rappeler, fêter et fleurir, dans sa vie conjugale. Dates récentes, événements passés, choses anciennes, mais encore précieuses à marquer, anniversaires, fêtes familiales, réminiscences conjugales, tout cela, que le premier ministre tient à jour sans jamais rien oublier, est prétexte galant, au cours de l'année, à des envois de fleurs très nombreux à Mme Mendès-France. Ces égards constants, venant d'un homme parmi les plus occupés de tout le pays de France, témoignent à la fois du charme de celle qui en est comblée et des tendres attentions de celui qui les prodigue. Les belles roses qui fleurissent la maison du premier diplomate d'outre-Jura sont la plus chère parure de la maîtresse du logis, aux yeux de qui l'opulence et la richesse ont infiniment moins de prix.

Buvez-en...

Le moût de fruits,
boisson délicieuse
et saine

Avant que la nature tombe dans sa léthargie d'hiver, elle nous comble des fruits de l'automne. En cette époque d'abondance, il nous vient à regretter la capacité d'absorption limitée de nos estomacs.

Depuis une vingtaine d'années et pour éviter qu'une bonne partie de la récolte soit perdue ou distillée, on presse le surplus de pommes et de poires. On obtient ainsi un moût de fruits un peu trouble, contenant en suspension toutes les substances nutritives du fruit. Ce jus est d'une autre valeur que ces boissons artificielles joliment colorées, certes, mais qui n'ont d'autre vertu que d'être agréables à l'œil.

Boire maintenant ce jus de fruits délicieux, c'est faire réserve de vitamines pour l'hiver et de ces précieuses substances minérales, phosphore, calcium, fer, etc., dont notre organisme a grand besoin et qui sont fortement représentées dans le jus fraîchement pressé. Ces éléments jouent un rôle important non seulement dans notre alimentation: ils stimulent encore le fonctionnement de l'organisme et facilitent la digestion. Le moût de fruits sans alcool nous permet d'absorber une plus grande quantité de substances nutritives que n'en contient le fruit même.

C'est pourquoi le moût de fruits ne devrait manquer en ce moment sur aucune table. Précieux pour celui qui doit fournir des efforts physiques, il l'est aussi pour l'intellectuel. Chacun se régalerait donc de cette boisson saine et non fermentée. Elle vous procurera des forces pour cet hiver et contribuera à vous maintenir en bonne santé.

VESTES EN DAIM



Jacques Jutzeler & Co
CUIRS ET PEAUX

HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

Les propos du gourmet ESCALOPES SANS CORDON-BLEU

Il n'y aura que peu d'épices dans les mets aujourd'hui proposés. C'est la marinade qui lui donnera son mordant, et le fromage son caractère. Comme viande: du veau. A propos, disons ouvertement que le veau tel qu'il est maintenant livré ne satisfait pas du tout le gourmet. On le tue beaucoup trop tôt. Le veau, pour prendre sa vraie saveur et son authentique valeur, doit avoir au moins plusieurs mois d'une existence agréable et comblée. Sa chair est alors ferme et rose, non pâle, anémique, filandreuse. Combien plus riche et plus saine, d'ailleurs! Mais le nourrir pour la table plus longtemps que quelques semaines, au bon lait qui est son élément naturel, cela reviendrait trop cher. Les escalopes ne seraient pas plus démocratiques que le caviar de M. Molotov. Elles serviraient à entretenir le génie des diplomates, sur ces belles tables où ils

trouvent les forces de résoudre les problèmes qu'ils ont embrouillés, puis d'embrouiller à nouveau ceux qu'ils ont péniblement résolus. Un des dialogues de Platon qui vous font le mieux pénétrer dans les secrets de la vie ne s'appelle pas pour rien « Le banquet ». Sans banquet, ô miséricorde, concevriez-vous une vie internationale? On serait obligé de s'entendre, pour n'avoir pas à causer sans motif. Mais revenons à notre veau, le paisible, l'intelligent. Il faut se résigner à le manger avant le temps, si l'on veut en avoir les moyens.

Or donc, du veau pas assez veau que l'on vend aujourd'hui, prenez quelques tranches très minces. Après les avoir aplaties avec soin, vous les ferez mariner plusieurs heures, dans un peu d'huile d'olive (une cinquantaine de grammes), le jus d'un citron, deux cuillerées à café de cognac, sel et poivre.

Mettez à doucement blondir dans une casserole cinquante grammes de beurre. Quand il est fondu, mais encore blanc, placez une première couche de tranches de veau. Puis, sur celles-ci, du fromage râpé: gruyère ou parmesan, éventuellement les deux. Une nouvelle couche de viande,

une couche de fromage, et une couche de viande pour terminer. Garnir avec des champignons de Paris, que vous aurez au préalable émincés et cuits au beurre.

Après avoir ajouté à la marinade du vin blanc et du beurre fondu, vous la versez sur les tranches. Bien couvrir. Réduire le feu. La cuisson, très douce, durera environ trois quarts d'heure.

Avec ce plat, on boit en France des bordeaux rouges ou blancs demi-secs. Il s'accommodera volontiers d'une bouteille de Dôle ou de Cortaillod. Le Dézaley ou le Fendant conviennent également. Frais et lumineux comme ils savent l'être lorsqu'ils sont disposés à révéler le meilleur d'eux-mêmes.

Paul André.

Qu'en pense don Juan?

Le rouge à lèvres parfumé au vin de Bordeaux!

Il n'y a plus loin maintenant de la coupe aux lèvres puisque les élégantes bruxelloises peuvent goûter tout le long du jour les délices des bons vins grâce à un nouveau rouge à lèvres parfumé au vin de Bordeaux.

Grande sélection de modèles et beau choix de chapeaux courants

R. M. Cornaz
Salon de modes

Seyon 3 NEUCHÂTEL 1er étage

LES BONNES RECETTES DE SIFFOLO

Quand le citron se fait toute douceur

Bavaroise au citron

POUR QUATRE PERSONNES: un demi-litre de lait, trois œufs, une cuillerée à café de fécule de pommes de terre, cent vingt-cinq grammes de sucre, quatre feuilles de gélatine, deux décilitres de crème, le zeste d'un citron, le jus d'un citron.

TEMPS DE CUISSON: feu vif, cinq à huit minutes.

Battre dans une terrine les œufs, le sucre et la fécule de pommes de terre. Quand le mélange est lisse lui incorporer, en fouettant bien, le lait bouillant et le zeste râpé du citron. Porter cet appareil sur le feu et le remuer, au moyen d'une spatule de bois, jusqu'au premier signe d'ébullition. Retirer alors la crème du feu et lui ajouter les feuilles de gélatine lavées préalablement à l'eau froide et fondues au bain-marie.

Bien mélanger et laisser refroidir. Ajouter alors le jus de citron et la crème fouettée. Tenir au frais jusqu'au moment de servir.

Mousse au citron

POUR QUATRE PERSONNES: cinq œufs, le zeste d'un citron, cent cinquante grammes de sucre, le jus de deux à trois citrons.

TEMPS DE CUISSON: feu très doux, environ dix minutes.

Réunir dans une casserole de laiton le sucre, les jaunes d'œufs, le zeste de citron et le jus de citron. Porter le tout sur un feu très doux et battre énergiquement cet appareil jusqu'à ce qu'il soit lisse et onctueux. Le retirer alors du feu et continuer de le battre jusqu'à ce qu'il soit froid. Incorporer alors les blancs battus en neige très ferme et servir ce dessert immédiatement.

Petites madeleines au citron

POUR DOUZE A QUINZE PIÈCES: cent vingt-cinq grammes de sucre, cent grammes de farine, vingt-cinq grammes de fécule de pommes de terre, trois œufs, cinquante grammes de beurre fondu, le zeste râpé d'un citron, le jus d'un demi-citron.

TEMPS DE CUISSON: four chaud, quinze minutes environ.

Battre dans une terrine les jaunes d'œufs, le sucre, le zeste de citron pour obtenir une masse lisse. Ajouter la farine et la fécule de pommes de terre, puis le beurre fondu. En dernier lieu, incorporer le jus de citron et, délicatement, les blancs d'œufs battus en neige ferme. Dresser cette pâte dans de petits moules beurrés et farinés, de façon à ne les remplir qu'aux trois quarts et les faire cuire.

Les démouler alors qu'ils sont encore chauds, les faire refroidir sur une grille à pâtisserie et les servir.

Ces madeleines se conservent quelques jours, à condition d'être enfermées dans une boîte de fer.

Lemon pie

POUR QUATRE PERSONNES: cent grammes de pâte brisée ou feuilletée, deux œufs, le zeste râpé d'un citron, deux décilitres d'eau, une cuillerée à café de farine, cent vingt-cinq grammes de sucre.

TEMPS DE CUISSON: Four chaud, vingt minutes environ; four doux, dix à quinze minutes.

Battre dans une terrine les jaunes d'œufs, la moitié du sucre, le jus de citron, le zeste de citron, l'eau et la farine. Foncer d'autre part une plaque à gâteau graissée avec la pâte. En piquer très légèrement le fond avec une aiguille à tricoter et verser par-dessus la liaison. Glisser la tarte au four.

Quand elle est cuite, la retirer du four et la garnir très rapidement avec les blancs d'œufs battus en neige ferme et additionnés du reste du sucre. Glisser à four très doux afin que le meringage blondisse à peine. Servir tiède ou froid.

Vous auriez d'exiger une fermeture éclair COLOR-METAL.

Le choix sur recommandation au rouleau est recommandé

pour les

PAPIERS PEINTS

qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste

M. THOMET

ECLUSE 15 - NEUCHÂTEL

Représentation des papiers peints artistiques anciens de Genève imprimés à la planche dans tous les coloris

Toujours les dernières créations

Spécialités de corsets

Mme Havlicek-Ducommun

La plus ancienne maison de la place Timbres E. N. 5 % - Rue du Seyon

Tél. 5 29 69

AU CORSET D'OR

Rosé Guyot - Epancheurs 2, Neuchâtel

UN CORSET de qualité!

UN CORSET qui vous dure

UN CORSET qui vous donne satisfaction!

s'achète chez nous!

5 % Timbres S. E. N. et J.

Proroger le régime financier adopté en 1950 par le peuple et les cantons, c'est accorder au Conseil fédéral le temps nécessaire à l'élaboration d'un régime définitif !

C'est pourquoi il faut voter

les 23-24 octobre, pour le régime transitoire 1955-1958

Comité d'action interpartis en faveur du régime transitoire des finances fédérales

OUI



Le gourmet et le parcimonieux

sont rarement du même avis, sauf lorsqu'il s'agit des

Ravioli Hero aux oeufs

parce qu'ils sont vraiment succédents... et si bon marché!

1/2 boîte 1.20
1/3 boîte 2.10
3/4 boîte 3.85
moins l'escompte

CONSERVES HERO LENZBOURG

Société de Musique

Jeu 21 octobre 1954, à 20 h. 15

Grande salle des Conférences 1er Concert d'abonnement

Orchestre de la Suisse romande

Direction : Ernest ANSERMET

Soliste : Pierre MOLLET, baryton

Prix des places : Fr. 8.—, 6.85, 5.75, 4.60 taxes comprises

REPÉTITION GÉNÉRALE : jeudi 21 octobre à 15 h. 30

Entrée : Fr. 4.50, étudiants : Fr. 2.25

L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de Musique

ABONNEMENT aux 6 concerts : Fr. 48.—, 41.10, 34.50, 27.60

Location à l'Agence H. STRUBIN. Librairie Reymond, et à l'entrée

LA CHAUMIÈRE

SERRIÈRES

Bonne cuisine

Gute Küche

Buona cucina

Good Cooking

Très bon pianiste

Si vous avez des meubles à vendre

retenez cette adresse :

Au Bâcheron

Ecluse 20, Neuchâtel

Tél. 5 26 33

Leçons

de dessin, peinture sur porcelaine, cuir repoussé et tous arts appliqués
Cuissons de porcelaine

Atelier d'art VILLE-ROBBE

30, faubourg de l'Hôpital
Tél. 5 22 86

Brevets d'invention

W.-L. BLANC

Ing.-conseil

11, place du Molard

Genève - Tél. 5 68 50

Pressoir pour le cidre ouvert

Se recommande : Alfred Keller, Boudry
Tél. 6 43 62

STOP !

le Cabaret-Dancing de

L'ESCALE

vous annonce l'arrivée de la formidable animatrice burlesque

MONIQUE GARDYE

Ne manquez pas ce spectacle

Chaque soir dès le 16 octobre

Mercredi et samedi, ouvert jusqu'à 2 heures

COURS de PUÉRICULTURE

Ce soir : soins du nouveau-né et de l'enfant

Jeu 21 : bain et toilette du bébé

Vend 22 : allaitement maternel, artificiel et mixte.

A 20 h. 15, Restaurant neuchâtelois, faubourg du Lac 17

TEINTURERIE Obrecht

NETTOYAGE A SEC

STOPPAGE D'ART

Réparations de vêtements

Rue du Seyon 5 bis Neuchâtel Tél. 5 22 40

La propriété de NANT

Corsier sur Vevey, tél. 5 33 04

(agrandissement de l'Etoile du Matin)

reçoit dans pavillons séparés :

Personnes en convalescence, cherchant repos ou réconfort.

Personnes nécessitant des soins, atteintes d'artériosclérose, sénilité ou légère dépression

Nourriture soignée, régimes

Parc étendu, vue - Confort - Prix modestes

VENDANGES 1954

Informations aux viticulteurs

Les producteurs de vendange qui ne trouvent pas preneurs pour leur récolte pendante peuvent demander au bureau communal de leur domicile la circulaire et le bulletin d'inscription pour l'action 1954.

Fédération neuchâteloise des viticulteurs.

OPTIQUE PHOTO CINE

Martin Luther

MAITRE OPTICIEN
NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67
(Maison fondée en 1852)

NOS BELLES EXCURSIONS

CHASSERAL

Départ 13 h. 30

Mercredi 20 octobre

Fr. 7.—

Renseignements et inscriptions :

WITTWER

Librairie Berberat

Neuchâtel Tél. 5 26 68
Sous l'Hôtel du lac
Tél. 5 26 40

Neuchâtel service de qualité

association du commerce de détail

Nos membres vous offrent l'occasion d'acheter suisse

VOYEZ LEURS VITRINES

EXCURSIONS

Fischer

Départ : Place de la Poste

MERCREDI 20 OCTOBRE

CHASSERAL

Départ : 13 h. 30

Fr. 7.—

Inscriptions - Renseignements

AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21

ou RABUS, Optique Tél. 5 11 38



SALLE DES CONFÉRENCES

Samedi 23 octobre 1954 à 17 h. 15

L'Académie Maximilien de Meuron

présente

une conférence publique :

ANDRÉ CHAMSON

« Devant l'univers des images »

Location : Agence Strubin (Librairie Reymond) tél. 5 44 66

Prix des places : 2 fr. 50 et 3 fr. 50

Les personnes inscrites à l'Académie sont invitées gracieusement à cette conférence et priées de retirer leurs places au Bureau de renseignements (Hôtel Touring), du 19 au 21 octobre 1954

La source des bonnes petites assiettes copieusement garnies et servies à prix doux ?...

Les Halles

Le centre gastronomique bien connu au centre de la vieille ville !



Invitation au capitaine

DÉFILÉ DE MODE RINGIER

au CASINO DE LA ROTONDE Neuchâtel

Mardi 26 octobre 1954 en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 15

De gracieux mannequins vous montreront 50 modèles aussi élégants que pratiques : manteaux, tailleurs, robes, toilettes de soir et de sport dans les tailles 36 à 44, ainsi que pour jeunes filles.

Au piano : Ledwith Lakatos

Une surprise sensationnelle : « The Bussetiers » virtuoses mondialement célèbres

Les enfants ne sont pas admis

Entrée libre ! Pas de consommation !

Editions « Illustré SA Lausanne



CASINO DE LA ROTONDE Neuchâtel

Samedi 23 octobre 1954, de 11 h. à 22 h. et dimanche 24 octobre 1954, de 9 h. à 22 h.

Exposition horticole

placée sous la présidence d'honneur de M. Jean-Louis BARRELET, conseiller d'Etat, chef du département de l'agriculture

FLEURS - FRUITS - LÉGUMES ART DES JARDINS

Organisée par la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble

POURQUOI PAS ?

Un vin blanc de Neuchâtel à la véritable crème de cassis de Dijon.

Un excellent apéritif qui en vaut bien d'autres...

LES HALLES, centre gastronomique

RESTAURANT LACUSTRE COLOMBIER

Tél. 6 34 41

Civet de chevreuil

E. Tissot

Pour Fr. 3.50 faites laver vos

COUVERTURES DE LAINE

à la Blanchisserie nouvelle

Areuse. Tél. 6 31 51

Allemand - Anglais - Italien

Cours donné par des professeurs qualifiés, dans leur langue maternelle

ENTRÉE A TOUTE ÉPOQUE

COURS DU JOUR ET DU SOIR

ÉCOLE BENEDICT Terreaux 7, Neuchâtel

Démonstration Passap

La machine à tricoter indispensable à chaque ménagère

PASSAP M 201 pour le tricotage du jersey rapide, Fr. 258.—

PASSAP D pour la tricoteuse exigeante, avec aiguille libre, Fr. 330.—

Démonstration permanente chez Mme Affolter, Saint-Nicolas 14, Neuchâtel, du 18 octobre au 23 octobre, de 16 à 18 h., et de 20 à 22 h.



PANORAMIQUE CONCAVE

dès aujourd'hui 15 et 20 h. 30

Après « Méléz-vous des blondes », « Ma femme est formidable ! » « Mission à Tanger » le dernier succès de André Hunnebellé (Moins de 18 ans non admis)

l'incroyable succès de gaieté



le formidable succès d'action

MASSACRE en dentelles

RAYMOND ROULEAU - TILDA THAMAR
JOHN KITZMILLER - BERN. LAJARRIGE - ANNE VERNON

Un grand film d'humour aux rebondissements angossants !



DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

ARRIVÉ HIER À PÉKIN

Le pandit Nehru rencontre M. Mao Tsé-Toung

Et il accuse les Etats-Unis d'avoir soutenu « les forces de la réaction et du colonialisme »

PEKIN, 19 (Reuter). — Le premier ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru, est arrivé hier à Pékin, où il aura des entretiens avec le premier ministre Chou en Lai. M. Nehru a été accueilli à l'aéroport par M. Chok et par d'autres membres du gouvernement chinois et du Politburo.

M. Nehru est accompagné de sa fille, Mme Indira Gandhi, et de sept conseillers de politique extérieure. Le « Journal populaire », de Pékin, écrit, au sujet de cette visite, que le premier ministre indien joue un rôle de premier plan dans l'établissement de la paix en Asie et dans le monde. L'organe officiel du parti communiste ajoute :

Le peuple indien peut reconnaître, de sa propre expérience, que nous avons dû surmonter de nombreuses difficultés pour bâtir notre pays au cours des cinq dernières années, et pour atteindre les maigres résultats actuels. D'autres difficultés, non moins grandes, doivent encore être surmontées et maintes lacunes comblées. Nous espérons que notre ami nous assistera de ses conseils au cours de sa visite.

Entrevue avec le chef rouge LA NOUVELLE-DELHI, 19 (Reuter). — On mande de Pékin que M. Nehru,

président du conseil indien, a rencontré hier, dans la capitale chinoise, le président Mao Tsé-Toung. Le premier ministre indien restera 12 jours en Chine, dont 5 à Pékin. Puis il visitera Moukden, Dairen et An-Chan, dans le nord-est du pays.

« L'Amérique a perdu une grande partie de son prestige en Asie »

NEW-YORK, 19 (A.F.P.). — « L'Amérique a perdu une grande partie du prestige dont elle jouissait en Asie, en soutenant les forces de la réaction et du colonialisme », a déclaré M. Nehru, dans une interview publiée lundi par la revue bimensuelle américaine « Look Magazine ». Vous avez commencé à vous identifier au colonialisme, a dit notamment le premier ministre indien, en aidant les Français en Indochine, et vous vous êtes identifiés vous-mêmes à la réaction en soutenant des personnalités discréditées et impopulaires comme Tehang Kai-keh, Syngman Rhee et Bao-Dai; on peut qualifier une telle attitude de « culpabilité par association ». Cela a rendu les Asiatiques de plus en plus mécontents à l'égard de la politique américaine.

La plus grande erreur de l'Occident a été de « sous-estimer les aspirations nationales des peuples d'Asie », estime par ailleurs M. Nehru, qui cite à ce propos l'exemple de l'Indochine, où, dit-il, les Français auraient pu arriver à un accord bien plus satisfaisant il y a quelques années.

« Il faut reconnaître la Chine communiste »

Le premier ministre indien a d'autre part critiqué la politique des Etats-Unis qui consiste à s'opposer à la renaissance de la Chine populaire. Que vous aimiez ou que vous n'aimiez pas son gouvernement actuel, comment pouvez-vous ne pas reconnaître son existence? a-t-il ajouté. Ne pas reconnaître la Chine peut aggraver vos problèmes en Asie, car cela rend les communications presque impossibles. Interrogé au sujet des prétentions de la Chine populaire sur Formose, M. Nehru a déclaré enfin :

Tehang Kai-keh menace continuellement d'envahir la Chine. Il est naturel que la Chine communiste ait des craintes pour sa propre sécurité.

Cocktail amical

PARIS, 19 (A.F.P.). — Un cocktail a été organisé, mardi après-midi, à Pékin, par M. Chou En-Lai, président du conseil chinois, en l'honneur de M. Nehru, annonce l'agence « Chine nouvelle ».

Le corps diplomatique au complet, le gouvernement chinois et les membres dirigeants du parti communiste chinois, ainsi que diverses personnalités syndicales et culturelles, soit plus de 500 personnes, ont pris part à cette réception, qui s'est déroulée « dans une ambiance cordiale et amicale ».

EN ANGLETERRE

Les bus sortent de leurs garages mais dans les docks la situation s'aggrave

L'Etat a déjà perdu 30 millions de livres

LONDRES, 19 (Reuter). — La grève des chauffeurs d'autobus londoniens est à peu près terminée. Une enquête administrative va être engagée sur les revendications de salaires et sur les conditions de travail des chauffeurs. Cette grève coûtera à l'administration des transports londoniens 300,000 livres sterling.

D'autre part, on ne prévoit pas encore la fin de la grève des dockers londoniens et du port de Liverpool, qui dure depuis près de trois semaines. On craint même que la situation n'empire. 50 % des dockers de Grande-Bretagne, dont 28,000 à Londres, et 8000 à Liverpool, sont actuellement en grève, sans compter les 8000 ouvriers des caennages de Londres qui ont cessé également le travail.

A Londres et à Liverpool, près de 300 bateaux sont immobilisés ou disposent d'un équipage insuffisant.

Deuis le début de la grève, la Grande-Bretagne a perdu près de 30 millions de livres sterling sur le revenu de ses exportations. Le gouvernement prévoit de mettre 15,000 soldats à la disposition d'entreprises vitales, au cas où celles-ci seraient gravement menacées.

Le port de Hull suit celui de Londres

LONDRES, 20 (A.F.P.). — Les dockers du port de Hull ont décidé mardi soir, à la quasi unanimité, de se mettre en grève à partir de mercredi, à 8 heures (G.M.T.), afin de soutenir leurs camarades londoniens. Les dockers de Southampton se sont prononcés contre une telle grève.

Signature de l'accord de Suez

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les dispositions du traité

On se rappelle qu'un accord de principe avait été conclu déjà en juillet dernier. Nous en avions donné les principales dispositions. Aujourd'hui que le traité, une fois surmontées les difficultés de dernières heures, a pu être signé, rappelons en gros ces dispositions :

1. Les troupes anglaises se retirent dans un délai de 20 mois de la zone du canal. 2. Néanmoins, certaines des bases militaires du canal doivent être maintenues en état, et dans l'éventualité d'une attaque, de la part de n'importe quel Etat, contre l'Egypte, la Turquie ou un Etat de la Ligue arabe, la Grande-Bretagne pourra remettre ces bases sur pied de guerre et les « utiliser efficacement ».

Les Britanniques pourront installer, à la place de leurs troupes, des techniciens civils ; c'est là ce qui a fait l'objet des négociations les plus ardues entre les deux pays.

On précise aujourd'hui, en outre, que le traité ne jouerait pas en cas d'attaque de l'Etat d'Israël contre l'Egypte, la Ligue arabe ou la Turquie, ni dans le cas inverse.

La liberté de navigation dans le canal, et notamment la question des restrictions imposées par l'Egypte au transit des bateaux d'Israël, n'entre pas dans le cadre du traité. Cette question est d'ailleurs pendante devant le Conseil de sécurité.

L'abbé Pierre a posé les premières pierres des deux cités d'urgence

PARIS, 18 (A.F.P.). — L'abbé Pierre a posé, lundi après-midi, à Paris, les premières pierres de deux « cités d'urgence » qui contiendront en tout 330 logements.

Il a déclaré, dans une brève allocution, que, grâce au demi-million de francs réuni à la suite de la campagne de février dernier, il a été possible de mettre en chantier 1500 logements, dont 1000 seront prêts avant Noël.

Les deux millions de francs donnés par Charlie Chaplin permettront de remplacer par des logements de dédresse en fibrociment les tentes du village provisoire où vivent 180 ménages avec 400 enfants.

LA VIE NATIONALE

Dans le cadre de la loi antitrust

Le ministre américain de la justice entame des poursuites civiles contre les entreprises horlogères

Vigoureuses protestations suisses

WASHINGTON, 20 (A.F.P.). — M. Herbert Brownell, ministre de la justice, a entamé des poursuites civiles, dans le cadre de la loi antitrust, contre plusieurs sociétés horlogères des Etats-Unis et six sociétés suisses ayant des succursales aux Etats-Unis, qu'il accuse d'avoir conclu des accords illégaux pour la vente de montres.

M. Brownell a déclaré à la presse que cette procédure avait été entamée devant le Tribunal fédéral à New-York contre vingt-quatre sociétés. Ces sociétés se seraient livrées à une « conspiration » en vue de violer la loi Sherman antitrust et la loi Wilson sur les tarifs douaniers, dans les domaines de la fabrication, de la vente, de l'importation et de l'exportation de montres et de pièces détachées.

Pratiquement, toutes les grandes compagnies horlogères américaines qui assemblent les pièces détachées de montres fabriquées en Suisse sont poursuivies. Parmi ces sociétés américaines figurent Bulova, Benrus, Gruen et Longines-Wittnauer.

Au département de la justice on déclare en fin d'après-midi mardi que les poursuites intentées contre un certain nombre de compagnies horlogères américaines et suisses ont été décidées après consultations entre le département de la justice, le département d'Etat et le gouvernement de Berne.

Un porte-parole du département de la justice a ajouté que ces consultations s'étaient déroulées dans une « atmosphère cordiale » et que les Etats-Unis espèrent que cette action en justice s'affaiblirait pas les « liens traditionnels » entre les Etats-Unis et la Suisse.

Il a précisé par ailleurs que les poursuites faisaient suite à une enquête menée « depuis fort longtemps », par le département de la justice.

Les sociétés suisses poursuivies

WASHINGTON, 20 (A.F.P.). — Nous relevons, dans la liste des compagnies et organisations poursuivies dans le cadre de la loi antitrust par le département américain de la justice :

Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie (Bienne) ; Ebauches S.A. (Neuchâtel) ; The Watch Makers of Switzerland Information Center (New-York) ; Gruen Watch Manufacturing Co (Bienne) ; Eterna A.G. (Granges) ; Wittnauer et Cie S.A. (Genève) ; Montres Rolex S.A. (Bienne).

Berne avait été avertie

WASHINGTON, 20 (A.F.P.). — Dans les milieux touchant de près la léga-

Le métal des « Comet » était fatigué

et en un tiers de seconde les passagers ont pu être projetés dans l'espace !

LONDRES, 19 (Reuter). — L'instruction définitive des accidents qui ont entraîné, au début de l'année, la chute de deux avions « Comet », l'un près de Pile d'Elbe, l'autre au large de Naples, a commencé mardi à Londres.

Sir Lionel Heald, procureur général démissionnaire, qui a dirigé les premières investigations des autorités, a parlé des essais extrêmement poussés effectués avec des « Comet » par des techniciens et des experts de la station de Farnborough.

Il a déclaré que l'on avait pu établir que l'accident survenu au large de Pile d'Elbe avait été causé par une augmentation presque instantanée de la pression au-delà des limites de sécurité. Les essais faits depuis donnent à penser que la plupart des passagers de l'avion (il y en avait 35) ont été projetés dehors en l'espace d'un tiers de seconde. Il faut donc que la cabine « pressurisée » ait éclaté soudainement, ce qui se produit quand le métal est fatigué.

D'après les recherches faites depuis ces accidents, c'est bien dans cette fatigue du métal que réside leur cause. On n'a recueilli aucun élément qui contredise cette théorie. Les moteurs des appareils étaient parfaitement en ordre. En conséquence, et comme l'a souligné sir Lionel Heald, toute hypothèse de sabotage est exclue.

Exécution de dix officiers en Iran

TEHÉRAN, 19 (A.F.P.). — Les dix officiers « félons » condamnés à mort le 7 octobre dernier, pour avoir participé à une organisation communiste et dont la peine avait été confirmée en appel, dimanche, ont été fusillés mardi matin dans une caserne de la banlieue de Tehéran. Le shah avait rejeté leur recours en grâce.

Après une confession télévisée Le candidat menteur n'est plus candidat

SALT-LAKE-CITY, 20 (Reuter). — La direction du parti républicain de l'Utah a accepté la démission de M. Douglas Stringfellow, membre républicain à la Chambre des représentants, qui avait reconnu que l'histoire de ses exploits guerriers n'était que pure invention.

Miss Egypte a été élue Miss Monde

LONDRES, 18. — L'élection de « Miss Monde » a eu lieu lundi soir, à Londres. Seize concurrentes se disputaient le droit de se parer de ce titre envié, qui rapporte 500 livres sterling, une coupe en argent et, en règle générale, un contrat cinématographique.

Les beautés représentatives de Belgique, Ceylan, Danemark, Egypte, Finlande, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Islande, Italie, Suède, Suisse, Turquie et Etats-Unis, étaient jugées, non seulement sur leur « sex appeal » (en maillot d'une pièce et en robe du soir), mais aussi sur leur intelligence.

Les sept jurés étaient tous des experts en anatomie féminine. Parmi eux figurait le célèbre Don Juan du cinéma, Errol Flynn. Après délibération, c'est miss Egypte qui a été élue miss Monde.

Pour limiter la production de vin La France s'appête à l'arrachage des vignes

L'Institut français des vins de consommation courante vient de séder durant plusieurs jours à Paris, pour élaborer ses propositions au sujet des primes d'arrachage volontaire des vignes. Cet arrachage vise à limiter la production aux besoins de la consommation. L'Institut propose au gouvernement d'indemniser plus fortement l'arrachage des vignes donnant des vins de mauvaise qualité que celui des vignobles qui produisent du meilleur vin. Dans le premier cas, la prime pourra dépasser même 400,000 francs l'hectare et dans le second cas tomber en dessous de 50,000 francs.

Si l'arrachage volontaire ne suffit pas, il sera procédé dès 1958 à l'arrachage obligatoire de certaines vignes, dans les régions à vocation non viticole.

Le vin sera moins bon cette année

Cette année, les quantités de raisin récoltées seront du même ordre que l'an dernier, mais la qualité sera inférieure. Dans le Midi, toutefois, on prévoit que le vignoble donnera 3 millions d'hectolitres de plus qu'en 1953. En revanche, le déficit sera de 2,850,000 hectolitres dans la région bordelaise. L'instabilité du temps a retardé les vendanges et accru encore les difficultés que rencontrent les viticulteurs pour trouver de la main-d'œuvre.

M. Briton se chauffe mieux gagne plus et commet plus de crimes

Il acquiert plus facilement une femme ou une automobile

LONDRES, 19 (Reuter). — En 1954, M. Average Briton (c'est-à-dire le Britannique moyen), boit la même quantité d'alcool qu'en 1938, se chauffe mieux, gagne plus d'argent et commet plus de crimes. Il voyage moins par chemin de fer, jouit d'un plus grand nombre d'heures ensoleillées, fait plus facilement l'acquisition d'un véhicule à moteur, de même qu'il se trouve sans alésent et se rend plus souvent à l'université.

Tous ces faits sont notés dans quelque 300 pages de chiffres, dans l'ouvrage que vient de publier l'Office central de statistique du gouvernement britannique.

Le ressort de ces tableaux qu'en 1953 M. Average Briton travaillait une heure de plus par semaine en moyenne qu'en 1938, mais qu'il gagnait 189 shillings et 2 pence par semaine, au lieu de 137 shillings et 11 pence. Il avait six fois moins de risques de se trouver sans travail en décembre 1953 qu'en décembre 1938.

La dévaluation de la monnaie se reflète dans l'épargne. Celle-ci avait augmenté de 29,000,000 livres sterling en 1938-1939, tandis qu'elle a diminué de 63,000,000 livres en 1953-1954. En revanche, les assurances sur la vie ont doublé.

Autour du monde en quelques lignes

Aux ETATS-UNIS, le département de la défense annonce officiellement que la Hollande est impliquée dans une « affaire des fuites ». Au LAOS, le gouvernement Phouma a remis sa démission collective au prince Savang. En GRANDE-BRETAGNE et en ECOSSE, plusieurs villes sont inondées et des centaines de familles ont dû être évacuées. En ITALIE, le débat sur le budget du ministère des affaires étrangères a fait naître à la Chambre une série de bagarres générales entre les députés.

En Amérique du Nord

Dernier bilan de « Hazel » :

183 morts

NEW-YORK, 19 (A.F.P.). — Le bilan des victimes de l'ouragan «Hazel» s'élève maintenant à 183 morts dont 98 aux Etats-Unis et 85 au Canada. En outre, 18 personnes sont manquantes au Canada.

AVIS TARDIFS

« DU THÉÂTRE »

NEUCHÂTEL

BRASSERIE : L'excellent orchestre GEO BURLAN accompagné de la chanteuse-guitariste Betty DULAN « CLUB BAR » « Au Premier » « UNE REUSSITE » RESTAURANT FRANÇAIS CUISINE FRANÇAISE

A LOUER appartement de 4 pièces Confort moderne Offres à André GOLAY, 8, rue du Suchiez. Tél. 5 63 19.

Association des anciens élèves du gymnase cantonal

Samedi 23 octobre 1954

18 h. 30, assemblée générale

19 h. 30, banquet

Ce soir à Beau-Rivage

à 20 h. 30

Conférence

de Me G. BELEY sur Le témoignage et les témoins en justice

Invitation cordiale

CERCLE NATIONAL

Jeudi 21 octobre, à 20 h. 30

Séance d'information

Votation fédérale du 24 octobre sur le régime transitoire des finances fédérales

Rapporteur : M. Jean-Louis Barrelet, président du Conseil des Etats

CE SOIR, à 20 h. 15 au Grand amphithéâtre des Terreaux-Sud Cinquième et dernière conférence publique et gratuite sur La situation du français en Suisse romande

Le français à Fribourg par M. Jean HUMBERT, professeur Institut neuchâtelois

Wie werde ich mit meiner Vergangenheit fertig ?

Heute Mittwochabend, 20.15 Uhr

EBENEUR-KAPELLE

Beaux-Arts 11

Hôtel City 1. Stock

Heute Abend 20.30 Uhr

Vortrag mit Lichtbildern

von Herrn Walter Anrig über

Strahlenheizung

Eintritt frei, auch für Nichtmitglieder Deutschschweizer-Verein, Neuchâtel

Mercredi 20 octobre 1954, à 20 h. 30, au Cercle libéral de Neuchâtel

CONFÉRENCE

M. Pierre Béguin

rédacteur en chef de la « Gazette de Lausanne »

Sujet : Aspects politique et économique du régime transitoire des finances fédérales

Association démocratique libérale Section de Neuchâtel INVITATION CORDIALE

Salle des Conférences

Ce soir à 20 h. 30

ALBERT MAHUZIER

racontera ses dernières aventures

A la poursuite des gorilles

FILMS EN COULEURS Location Agence Strublin Librairie Reymond, tél. 5 44 66 et le soir à l'entrée Albert MAHUZIER signera ses ouvrages à l'entracte

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du
OBLIGATIONS	18 oct. 19 oct.
3 1/2 % Féd. 1945, juin	106.- 105.90 d
3 1/2 % Fédér. 1946, avril	104.40 104.30
3 % Fédér. 1949	104.85 d 104.90
3 % C.F.F. 1903, dir.	102.60 102 1/4
3 % C.F.F. 1938	102.35 d 102 1/4
ACTIONS	
Un. Banques Suisses	1475.- 1480.-
Société Banque Suisse	1320.- 1320.-
Credit Suisse	1240.- 1340.-
Electric Watt	1405.- 1412.-
Interhandel	1565.- 1530.-
Motor-Colombus	1205.- 1200.-
S.A.E.G., série 1	80.- 80.-
Italo-Suisse, priv.	350.- 349.-
Réassurances, Zurich	9790.- 9775.- d
Winterthur Accid.	8850.- 8850.-
Zurich Accidents	1130.- 1130.-
Aar et Tessin	1360.- d 1365.-
Saurer	1280.- 1290.-
Aluminium	2490.- 2505.-
Bally	980.- 981.-
Brown Boveri	1485.- 1485.-
Fischer	1322.- 1310.-
Lonza	1102.- 1110.-
Nestlé Alimentana	1795.- 1790.-
Sulzer	2445.- 2420.-
Baltimore	120 1/2 119 1/2
Pennsylvania	72 1/4 74 1/4
Italo-Argentina	31.- 30 3/4
Royal Dutch Cy.	593.- 591.-
Sodec	40.- 40.-
Standard Oil	427.- 427.-
Du Pont de Nemours	606.- 608.-
General Electric	182.- 680 1/2
General Motors	375 1/2 377 1/2
International Nickel	208.- 208 1/2
Kennecott	381.- 380.-
Montgomery Ward	310.- 309 1/2
National Distillers	87 3/4 88.-
Allumettes B	59 1/4 62.-
U. States Steel	246 1/2 250.-

BALE

Cibachrome	3890.-	3885.-
Schappo	660.- d	670.-
Sandoz	3770.-	3765.-
Gelgy nom.	3665.-	3660.-
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	8700.- d	8750.-

LAUSANNE

B. C. Vaudoise	900.- d	905.- d
Credit Fonc. Vaudois	900.- d	905.- d
Romande d'Electricité	637 1/2	635.-
Cableries Cossonay	3375.- o	3380.- d
Chaux et Ciments	1775.- d	1775.- d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	143.-	143 1/4
Aramayo	33.-	33.-
Chartered	51.- d	51 1/2 d
Garday	240.- d	242.-
Physique porteur	478.-	482.-
Sécheron porteur	505.-	500.- d
S. K. F.	270.-	267.- d

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	18 oct.	19 oct.
Banque Nationale	835.- d	835.- d
Credit Fonc. Neuchât.	760.-	750.- d
La Neuchâteloise s.g.	1390.- d	1390.- d
Ap. Gardy, Neuchâtel	240.- d	240.- d
Câbles élec. Cortaillod	1050.- d	1050.- d
Câb. et Tréf. Cossonay	3375.- d	3370.- d
Chaux et cim. Suis. R.	1750.- d	1750.- d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1335.-	1340.-
Ciment Portland	3525.- d	3525.- d
Etablissement Perrenoud	580.- d	580.- d
Suichard Hol. S.A. «A»	375.-	370.- d
Tramways Neuchâtel.	560.- d	560.- d

OBLIGATIONS

Etat Neuchât.	2 1/2 1932	104.75	104.75
Etat Neuchât.	3 1/2 1945	103.75 d	104.-
Etat Neuchât.	3 1/2 1949	103.75 d	103.75 d
Com. Neuch.	3 1/2 1947	103.-	103.-
Com. Neuch.	3 1/2 1951	101.50	101.50 d
Ch.-de-Fonds	4 1/2 1931	103.-	103.-
Le Locie	3 1/2 1947	102.50	102.50 d
Câb. Cortail.	4 1/2 1948	104.-	104.- d
Forc. m. Chât.	3 1/2 1951	103.- d	103.- d
Elec. Neuchât.	3 1/2 1951	102.- d	102.- d
Tram. Neuch.	3 1/2 1946	102.- d	102.- d
Chocol. Klaus	3 1/2 1938	102.- d	102.- d
Pailhard S. A.	4 1/2 1948	101.- d	101.- d
Suichard S. A.	3 1/2 1953	102.50 d	102.50 d
Tabus N.-Ser.	3 1/2 1950	101.50 d	101.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 1 1/2 %

Billets de banque étrangers du 19 octobre 1954

	Achat	Vente
France	1.13	1.17
U. S. A.	4.26	4.30
Angleterre	11.45	11.65
Belgique	8.45	8.65
Hollande	111.-	113.50
Italie	-66 1/2	-69
Allemagne	98.-	101.-
Autriche	15.90	16.30
Espagne	9.85	10.15
Portugal	14.50	15.-

Marché libre de Por

Pièces suisses	29.25 31.-
françaises	29.50 31.50
anglaises	39.50 42.50
américaines	7.65 8.15
lingots	4800.- 4875.-

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

APOLLO

Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30

DERNIÈRES du grand succès

Mam'zelle Nitouche

avec Fernandel et Pier Angeli

En couleurs

STUDIO

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

2 DERNIERS JOURS

Matinée à 15 heures Soirée à 20 h. 30

Le Blé en herbe

d'après le roman de Colette

Moins de 18 ans non admis

Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30

PALACE

UN FILM EXTRAORDINAIRE

PIERRE FRESNAY

dans

LE DÉFROQUÉ

Aujourd'hui et demain jeudi matinées à 15 heures

LA VIE NATIONALE

La guerre de la benzine

Trouvera-t-on le chemin de la conciliation ?

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Qu'il y ait à Genève et même en Suisse une guerre de la benzine, provoquée, comme l'on sait, par les initiatives prises par la Migrol, et son inspirateur, M. Gottlieb Duttweiler, personne, au lendemain de l'assemblée de celui-ci avait décidé d'organiser dans la vaste salle communale de Plainpalais, n'a plus le moindre doute à ce sujet.

Cette réunion, qui fut combattive à souhait, et même passionnante, apporta, en effet, de façon éclatante, la démonstration que M. Duttweiler n'est pas près de lâcher pied dans la lutte qu'il a engagée contre une organisation des trusis américains. On dit même, vraisemblablement, de plus, des moyens de la poursuivre jusqu'à ce que juste satisfaction soit donnée aux innombrables consommateurs suisses.

Mais dans le public, on a tout particulièrement retenu le fait, très certainement ignoré, jusqu'ici, du plus grand nombre, que les Konzern, qui commandent chez nous toute la vente de l'essence, établissent le prix de l'essence brute sur la base de celui que les trusis américains fixent pour la vente aux Etats-Unis, alors que celle que nous consommons en Suisse provient du Moyen-Orient ! Mais il y a plus : le prix des transports est calculé comme s'il s'agissait d'un acheminement des Etats-Unis sur l'Europe, alors que celui-ci s'effectue du Moyen-Orient, donc à moindres frais.

Aussi, ne manque-t-on pas de retourner encore et, généralement, de l'affirmation de M. Duttweiler, que ce sont, véritablement, cinq mille six cents entrepreneurs suisses, qui sont ainsi sous le joug d'organisations tentaculaires, lesquelles ont procédé, de la sorte, à

une façon de « colonialisme économique » de notre pays.

La liberté du commerce permet-elle cela chez nous ?

Ayant dit ceci, on attendra avec beaucoup de curiosité et d'intérêt le résultat de la lutte ouverte contre les grands trusts dont M. Duttweiler entend faire juge en dernier ressort, s'il y a lieu, le Tribunal fédéral lui-même. C'est celui-ci qui, alors, aurait à prononcer sur la comptabilité de la liberté de commerce telle que nous l'entendons en Suisse et celle loi des trusts imposée, en somme, des Etats-Unis, aux vendeurs et aux consommateurs de chez nous.

En appellera-t-on un jour au Tribunal fédéral ?

La menace d'un recours au Tribunal fédéral plane-t-elle, effectivement, sur le marché de la benzine ?

Bien que les représentants des importateurs et ceux de l'Union suisse de la benzine n'aient pas jugé bon de paraître au débat qui s'était engagé à la Salle communale de Plainpalais, et que leur participation eût été souhaitable, pour que l'on sache, enfin, ce que leur côté le précieux produit à la frontière, il n'est pas exclu que la solution sera, cependant, apportée par une autre voie.

En effet, aussi bien M. Duttweiler que ses contradicteurs, fort motivés d'ailleurs, et qui ont fait également le procès de l'emploi des colonnes de choc par l'U. S. G. — comme ne pouvant rien donner qui vaille — ont laissé généralement l'impression qu'ils étaient, celui-là et ceux-ci, également acquis avant tout à la méthode d'un arrangement à l'amiable.

Ed. BAUTY.

Les chemins de fer fédéraux augmentent le confort

Les nouvelles voitures de 3^{me} classe destinées aux trains directs auront des sièges rembourrés

BERNE, 19. — Toutes les nouvelles voitures de troisième classe pour trains directs des chemins de fer fédéraux auront désormais des sièges, des dossiers et des appuie-tête rembourrés. Les dernières voitures commandées, actuellement en cours de livraison, ont encore des sièges non rembourrés.

En février de cette année, les chemins de fer fédéraux ont commandé vingt voitures de première et deuxième classe pour le trafic international. La moitié avait été livrée pour le changement d'horaire du 3 octobre. L'autre le sera d'ici la fin de l'année. Dans ces voitures, les compartiments de première et de deuxième classe sont aménagés de la même manière, de sorte qu'une transformation sera aisée et peu coûteuse si la première classe est supprimée. Plusieurs de ces véhicules sont en service dans des trains internationaux réguliers traversant notre pays. Ils sont appréciés du public.

Abandon des voitures montées sur des roues à pneumatiques

BERNE, 19. — Il y a trois ans, les chemins de fer fédéraux ont mis en service, à titre expérimental, deux voitures montées sur des roues à pneumatiques. Les essais n'ont pas donné les résultats escomptés. Les roues à pneumatiques ne pouvant pas supporter une charge très lourde, il fallut beaucoup alléger

la caisse du véhicule. Trop légère, celle-ci se met à vibrer de façon désagréable pour les voyageurs lorsque la vitesse est élevée. Par ailleurs, les roues à pneumatiques offrent au roulement une résistance trois fois plus grande que les roues à bandages d'acier, d'où un effort de traction accru. En hiver, lorsque la voie est recouverte de neige et de glace, les risques de déraillement aux passages à niveau sont aussi plus difficiles à empêcher. Enfin, l'entretien des voitures sur pneumatiques est assez coûteux.

Le pneumatique donne entière satisfaction sur les larges surfaces de roulement (routes, pistes de bois ou de ciment, comme sur les lignes du métropolitain de Paris) ou sur des rails à large champignon.

Les deux voitures sur pneumatiques seront désormais affectées à la ligne Puidoux - Chexbres - Vevey, dont les fortes déclivités demandent des trains aussi légers que possible. La résistance du pneumatique au roulement jouera là un moins grand rôle, l'effort de traction étant avant tout fonction de la rampe.

Encore qu'elles n'aient pas entièrement répondu à ce qu'on attendait d'elles, les deux voitures sur pneumatiques ont permis aux chemins de fer fédéraux et aux fabricants de wagons suisses de faire des expériences utiles et précieuses pour la construction des voitures légères ordinaires.

Une fillette tuée par une auto à Moutier

MOUTIER, 19. — Une fillette de 5 ans, Hedy Gerber, a été tuée par une automobile à la rue de l'Industrie, à Moutier. L'enfant traversa la chaussée pour rejoindre sa maman qui se trouvait de l'autre côté et l'avait pourtant avertie d'attendre, car une automobile arrivait à vive allure. L'enfant n'entendit pas et vit se jeter contre l'automobile. Elle a été tuée sur le coup sous les yeux de sa mère qui perdit connaissance.

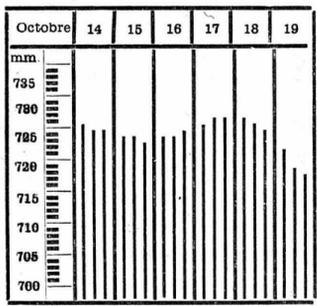
Emissions radiophoniques

Mercredi
SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique, 7.10, deux chansons de G. Brassens, 7.15, Inform, et heure exacte, 7.20, farandole matinale, 9.15, émission radioscopique : Quelques généraux de l'armée suisse, par Raymond Gafer, 9.45, Concerto No. 2 en mi bémol majeur, op. 22, de Weber, 10.10, émission radioscopique, suite, 10.40, une œuvre de Grieg, 11 h., A l'opéra-comique : Les mousquetaires au couvent, de Louis Varney, 11.45, deux pages françaises pour l'été, 12 h., refrains et chansons modernes, 12.15, Ça et là... 12.25, le rail, la route, les ailes, 12.44, signal horaire, 12.45, inform, 12.55, Sur tous les tons, 13.45, L'album Jenny Lind, 16.29, signal horaire, 16.30, La danse à l'Opéra, 17 h., pour les isolés : Pêcheur d'Islande, de Pierre Loti, 17.20, le rendez-vous des benjamins, 18.05, refrains pour petits et grands, 18.25, le métier qu'elles ont choisi : bibliothèque, 18.40, deux pages de Gershwin, 18.50, micro-partout, 19.05, Point de vue de la Suisse, 19.13, le programme de la soirée et heure exacte, 19.15, inform, 19.25, instants du monde, 19.40, Indiscrétions, 20 h., Questionnez, on vous répondra, 20.20, un bonjour en passant, 20.30, concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction Ernest Ansermet, Oeuvres de Brahms, Haydn et Ravel, 22.30, inform, 22.35, l'Assemblée générale de l'O.N.U., 22.40, place au jazz, 23.10, dernières notes.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform, 7.05, concert matinal, 11 h., de Sottens, émission commune, 12.15, chants de Schubert, 12.29, signal horaire, 12.30, inform, 12.40, concert récréatif, 13.25, imprévu, 13.35, Sonate en si bémol majeur, de Mendelssohn, 14 h., pour Madame, 16.30, chants populaires, 16.45, causerie en dialecte bernois, 17 h., les plus jolies valse de Lincke, 17.30, pour les enfants, 18 h., concert à la campagne, 18.40, chronique de la Suisse occidentale, 19 h., l'Echo du terroir, 19.25, communiqués, 19.30, Inform, En suite : Pour les 80 ans du général Guisan, 20.15, concert à Saint-Urbain, 21.15, Das Leben est une Flamme Gottes, de H.-R. Hubler, 22.15, inform, 22.20, concert par un chef d'hommes, En intermède : une œuvre de Schubert.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 19 octobre. Température : Moyenne : 13,3 ; min. : 6,0 ; max. : 20,3. Baromètre : Moyenne : 719,9. Eau tombée : 2,0. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : modéré depuis 10 h. 15. Fort depuis 14 h. Etat du ciel : Brouillard jusqu'à 9 h. 30. Clair ensuite. Nuageux depuis 12 h. environ. Couvert depuis 15 h. Pluie depuis 18 h. 45.



Niveau du lac du 18 oct., à 7 h. : 429,55
Prévisions du temps. — Nord des Alpes et Valais : Ciel très nuageux à couvert, précipitations régionales. Cet après-midi, quelques éclaircies, principalement en Valais et dans l'ouest du pays. Vent d'ouest tournant au nord-ouest, fort en montagne. Baisse de la température. Sud des Alpes et Grisons : Augmentation de la nébulosité durant la nuit. Demain ciel très nuageux à couvert et quelques précipitations locales, avant tout en montagne. Vent d'ouest, fort en montagne. Baisse de la température.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 19 octobre, le Conseil d'Etat a autorisé M. Friedrich-Wilhelm Adams, originaire d'Allemagne, domicilié à Colombier, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistant-pharmacien.

LA VILLE

Au tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier durant toute la journée. Il était présidé par M. Philippe Mayor, qui était assisté de M. W. Cameron, commis greffier.

Ivresse au volant

Il a eu à sa barre J. W., de Neuchâtel, qui était prévenu d'ivresse au volant et de perte de maîtrise de son automobile. Un soir, circulant le long de la rue de la Côte, W. avait soudain perdu de direction et sa voiture était venue s'embourner dans l'angle du Petit-Cathédrale. Il s'en sortit avec une commotion cérébrale, alors que l'auto était démolie. La prise de sang, à laquelle le prévenu se soumit sans discuter et même en prévoyant le résultat, établit que W. était en état d'ivresse légère.

Considérant l'entière franchise de l'accusé et les excellents renseignements donnés sur lui par les témoins, le tribunal a admis que le sursis pouvait être prononcé en l'espèce et il a condamné J. W. à deux jours d'arrêts avec sursis pendant un an, 25 fr. d'amende et 175 fr. de frais.

L'épilogue de l'accident de l'avenue du 1^{er}-Mars

Le tribunal a rendu son jugement au sujet de l'accident survenu le 6 juillet à l'avenue du 1^{er}-Mars, et dont fut victime un écolier.

L'automobiliste E. B., de Cressier, a été condamné à douze jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, aux frais fixés à 168 fr. 75 et à 30 fr. de dépens.

Le tribunal a retenu le fait que B. n'avait pas adapté sa vitesse aux conditions de la route (présence d'un passage pour piétons) et qu'il avait fait ainsi preuve de négligence. Il est incontestable qu'il y a eu un lien de causalité entre cette négligence et l'accident.

Le tribunal a également rendu son jugement au sujet de la collision survenue le 18 août, à Serrières, entre un camion et un train.

Le conducteur du camion, A. S., a été condamné à 60 fr. d'amende et 85 fr. de frais. Le conducteur de l'automotrice, O. W., a été libéré.

R. S. a été condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement pour abus de confiance.

Pour le même délit, K. L. écope de dix jours d'emprisonnement avec sursis. J. R., entrepreneur, qui était accusé d'avoir causé des dommages à la propriété d'autrui à la rue Matlie, en faisant exploiter au moyen d'explosifs du rocher, a été libéré.

Le tribunal a admis qu'il n'y avait pas eu négligence, puisque toutes les précautions avaient été prises pour que le coup de mine ne cause pas de dégâts. Si l'explosion s'est donnée dans une autre direction, cela est dû à une circonstance tout à fait imprévisible.

L'enterrement de M. Eugène Raymond

Hier après-midi s'est déroulé au cimetière de Beauregard l'enterrement de M. Eugène Raymond, libraire, tragiquement disparu à la suite d'un accident d'automobile. On notait dans l'assistance la présence de nombreux amis du défunt et de représentants des libraires et éditeurs et du Club alpin suisse.

Le service funèbre fut présidé par le pasteur Gustave Aubert, de Corcelles. Une allocution fut prononcée par M. Fraudentorf, de Zurich, au nom du syndicat suisse de la librairie ancienne.

Accrochage

Hier, à 13 h. 30, devant la poste, une auto genevoise a accroché une cycliste Mme F., qui a fait une chute sans gravité. L'accident s'est réglé à l'amiable.

Après la séance du Conseil général

M. Luc de Meuron nous prie de préciser qu'au cours de son intervention au sujet de l'aérodrome des Prés-d'Arceuse il a fait état de statistiques relatives au développement des petits aérodromes suisses. Ces chiffres montrent une régression dans le nombre des passagers payants transportés.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Après l'accident de dimanche

(c) On se souvient que Mme M. Righeletti, âgée de 20 ans, a été victime d'un très grave accident de motocyclette dimanche à la rue d'Orbe. La malheureuse, qui est enceinte, est toujours sans connaissance et son état est considéré comme très grave.

BIENNE

Un motocycliste blessé

(c) M. Werner Maas, installateur à Brügg, qui circulait à moto, est entré en collision avec une auto à l'intersection des rues Dufour et de Nidau. Violentement projeté à terre, il a été relevé sans connaissance. Atteint par le moins d'une forte commotion cérébrale, il a été transporté à l'hôpital de Bienne.

PORTALBAN

La chasse dans la Broye

(c) Cette année, la chasse en pays broyard a été particulièrement bonne. Les forêts de Portalban et de Delley sont très giboyeuses, ainsi que les falaises et les grèves bordant le lac. Les permis ont été délivrés en grand nombre par la préfecture.

Naissances

Monsieur et Madame Emile GERBER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Christine - Nadia
Neuchâtel, le 18 octobre 1954

Maternité Louis-Favre 18

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

LA NEUVEVILLE

Recensement

(c) Le 1^{er} octobre, la Neuveville comptait 2830 habitants. Il y a 1279 personnes du sexe masculin et 1551 du sexe féminin ; 2331 sont de confession réformée, 462 de confession catholique romaine et 37 d'autres confessions. On compte 227 ressortissants neuvillois, 1533 d'autres communes bernoises, 833 d'autres cantons et 237 étrangers (italiens ou allemands).

VIGNOBLE

CORNAUX

Un habitant de Cressier tombe sous le train

Il est grièvement blessé

De notre correspondant :

Alors qu'il s'apprêtait à monter dans un des derniers wagons du train Bienne-Neuchâtel, à 18 h. 53, M. Pierre Jeanjaquet, domicilié au Château sur Cressier, est tombé sous le convoi, dans l'obscurité, à 60 mètres de la station de Cornaux, sans que les agents du train ni le personnel de la gare se soient aperçus de l'accident.

Le paradesus et le parapluie de M. Jeanjaquet restèrent sur le marche-pied du wagon jusqu'à Saint-Blaise. Ce détail anormal fut, de là, immédiatement signalé à Cornaux, où des recherches furent entreprises. Et c'est entre le quai et un train de marchandises, arrivé sur ces entre faites, que le blessé fut découvert.

Le bras et la jambe droits affreusement mutilés, le blessé fut aussitôt conduit à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance de la ville, après qu'un médecin de Saint-Blaise lui eut donné les premiers soins, et jugé son état très grave.

A l'hôpital Pourtalès où nous avons téléphoné hier soir dans la soirée, on nous indiquait qu'il avait été procédé à l'amputation de la jambe et du bras du malheureux.

On ne peut encore se prononcer sur son état.

PESEUX

Maîtrise fédérale

(c) Nous apprenons que M. Ernest Roulet, droguiste, vient de subir avec succès les examens en vue de l'obtention de la maîtrise fédérale.

COLOMBIER

Le « Coup de Joran »

C'est toujours avec infiniment de plaisir que l'on assiste aux représentations données par le sympathique cabaret le « Coup de Joran ». La société des accordéonistes « La Colombière », a donc eu la main heureuse en conviant samedi cette troupe pour la deuxième fois à Colombier. Ce fut un spectacle gai et par là-même parfaitement réussi.

Un grand bal termina agréablement cette soirée-cabaret.

VAL-DE-TRAVERS

Un « cigare volant » aurait survolé le Vallon...

Un mystérieux engin céleste aurait survolé notre région... Plusieurs personnes ont « vu », samedi soir, à 21 h. 15 environ, un ruban lumineux qui volait à une hauteur de 1000 mètres peut-être. Il n'avancait pas très vite. On aurait dit qu'il était éclairé électriquement.

Un court-circuit sur la ligne du R. V. T. cause des retards sensibles

(c) Mardi, le train R.V.T. 111, qui quitte Fleurier à 11 h. 34, a été immobilisé à proximité de la gare de Couvet par un court-circuit dû à l'éclatement d'un isolateur support du pantographe.

Il s'est ensuivi un retard sensible à ce train, ainsi qu'au train montant 12, qui amène les ouvriers de Couvet dans le Haut-Vallon.

Il fallut mettre en service l'automotrice à mazout une partie de l'après-midi. L'automotrice électrique a été réparée au dépôt du R.V.T. et a pu être remise en marche quelques heures après avoir été avariée.

LES VERRIÈRES

Dans nos écoles

(c) Les élèves de nos écoles primaire et secondaire sont entrés lundi en vacances pour une semaine et nous leur souhaitons pour ces quelques jours de trêve, un soleil aussi beau que celui qui nous réjouit actuellement et qui permet à nos agriculteurs de rentrer leurs récoltes.

L'instituteur des Cernets, M. Arthur Hofer, a quitté samedi le poste qu'il occupait depuis trois ans et demi ; il va commencer ses études de théologie à l'Université de Neuchâtel. Il sera remplacé dès le 1^{er} novembre par M. Jeanneret, de Fleurier. Au nom de la commission scolaire, M. Henri Martin, président, a pris congé de M. Hofer et l'a chaleureusement remercié du dévouement dont il a fait preuve dans l'école de montagne qui lui avait été confiée.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une explosion dans une cuisine

(c) Mardi, à 13 h. 45, une explosion s'est produite dans un appartement de la rue de l'Industrie 21. Celle-ci a été provoquée par un jeune homme occupé à détacher un vêtement en utilisant de la benzine. Les premiers secours ont été appelés à intervenir pour combattre le commencement d'incendie. L'imprudence du jeune homme n'a eu heureusement aucune suite grave pour lui.

Violente collision d'autos à Auvernier



Voici une photo prise peu après la violente collision de samedi après-midi à Auvernier. Les deux conducteurs ont été blessés et transportés à l'hôpital des Cadolles. (Photo Nicollier, Auvernier.)

SAINT-SULPICE

Installation du nouveau pasteur

(c) M. J.-P. Barbier, pasteur, a été installé dans ses fonctions de pasteur titulaire de la paroisse de Saint-Sulpice dimanche 10 octobre. Une foule considérable a entouré le nouveau venu et sa famille.

M. R. Cand, président du Conseil synodal, a installé le récipiendaire. « L'Echo de la Chaîne », sous la direction de M. A. Reymond, a exécuté deux beaux chants. Un repas a suivi la cérémonie religieuse. MM. Cand, G. Borel, président de la Pastorale du Val-de-Travers, R. Sutter, président du Conseil communal, P. Thalman, au nom de l'Union des sociétés locales, P. Clerc, vice-président du collège des anciens, et M. Barbier ont prononcé des allocutions.

La fanfare « L'Union » a joué un morceau de son répertoire.

La fanfare a joué pour les malades

(c) La fanfare « L'Union » s'est rendue dimanche après-midi à l'hôpital de Fleurier et elle a offert un concert bienvenu aux malades.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Rentrée des classes

(c) Après une pause de cinq semaines, nos enfants ont repris le chemin de l'école, lundi 18 octobre. Dès le 1^{er} novembre commencera l'horaire d'hiver ; jusque-là, les élèves ne viendront au collège que le matin.

LES GENEVEYS-S-COFFRANE

Avec nos sapeurs-pompiers

(c) Samedi après-midi avait lieu, sur la place du Collège, le grand exercice de fin d'année des sapeurs-pompiers.

Le cdt. Alb. Dessoulayvay présenta la compagnie aux membres du Conseil communal, MM. R. Luthy et R. Guggisberg. Puis, il fit connaître le travail prévu pour l'exercice, et parla d'un nouveau dispositif installé provisoirement au collège, pour alermer le corps des sapeurs en cas d'incendie.

La ferme de M. E. Dubled fils devait servir de théâtre à l'exercice de l'incendie supposé.

D'autre part, sur une place préparée à cet effet, nos sapeurs purent apprécier l'utilité des extincteurs ; un grand feu a pu être maîtrisé après quelques instants, grâce à ces appareils.

Sur la place du collège, le commandant fit sa critique.

Il releva le bon travail fait par la compagnie au cours des exercices.

Il appartenait ensuite à M. E. Guggisberg, au nom des autorités communales, de remercier la compagnie de son excellent travail.

Le soir, un grand souper a réuni toute la compagnie ainsi que les autorités communales dans une salle décorée avec goût.

Drôle de saison...

(c) On peut admirer, dans un jardin, un lilas qui est bien près de fleurir, cependant que dans un verger une grosse branche de pommier porte des fleurs magnifiques.

VALANGIN

Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu séance récemment sous la présidence de M. Eric Calame.

Demandes de crédits. — Il a voté deux crédits, le premier de 1521 fr. 05, pour participation obligatoire au déficit de 1953 de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz. Le second, de 2700 fr. permettra la réfection d'une salle du collège. Il s'agit de la salle où se réunissent les sociétés pour leurs séances et répétitions.

Nomination. — La nomination d'un membre à la commission scolaire a été renvoyée à une prochaine séance. Cette façon de faire permettra de nommer le nouveau pasteur de la paroisse qui, à ce moment-là, sera domicilié depuis plus de trois mois dans la commune.

Electricité. — Le nouveau contrat avec l'Electricité Neuchâteloise S. A. a obtenu la sanction du législatif. D'autre part, une commission de trois membres a été désignée, qui sera chargée d'étudier avec le Conseil communal la révision des tarifs d'électricité et du règlement de ce service.

Divers. — Dimanche dernier, pour l'installation du pasteur, il avait été demandé que l'une des cloches sonnât seule après les autres durant une minute, accompagnant l'entrée au temple des pasteurs et des anciens. Ceci a perdu dans les divers, à quelques conseillers généraux, de se plaindre de la façon dont notre garde police « tire » ses cloches ! Quand il n'y aura plus que cela !...

Monsieur Louis ANDREINO

leur cher père, beau-père, frère, beau-frère et oncle, survenu le 18 octobre, après une courte maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 19 octobre 1954. (Valangines 75)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 20 octobre, à 13 heures, au cimetière de Peseux.

Domicile mortuaire : hospice de Cressier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Karl Quast et leurs fils, à Memmingen, Bavière ; Madame Marguerite Jehlé, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ; Madame Jeanette Zurbuchen-Jehlé, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ; à Zurich ; Madame veuve Hans Quast, ses enfants et petits-enfants, en Espagne ; les familles Quast, Jehlé, Savoie, Jacoby, Jaques, Guyot, Breguet et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Louis JEHLÉ

née Catherine QUAST

survenue à Neuchâtel, le 18 octobre.

Ne craints point, crois seulement.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Beauregard, mercredi 20 octobre, à 13 heures.

Culte à la chapelle de l'Ermitage, à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

L'Association des samaritains de Dombrésson et environs a le regret d'annon